



2018

**FOURNISSEUR DE LA DISTRIBUTION
EN DÉCORATION D'INTÉRIEUR**



Rapport Annuel 2018



LE SOMMAIRE

Rapport de gestion

de p. 5 à 22

- Situation en 2018
- Rapport sur le gouvernement d'entreprise
- Tableau de résultats des 5 derniers exercices

p. 5
p. 15
p. 22

Comptes consolidés

de p. 23 à 46

- Bilan consolidé
- Compte de résultat consolidé
- Tableau de flux de trésorerie consolidé
- Variation des capitaux propres consolidés
- Annexe aux comptes consolidés
- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

p. 24
p. 25
p. 26
p. 27
p. 27
p. 45

Comptes sociaux

de p. 47 à 61

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexe
- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

p. 48
p. 49
p. 49
p. 60



Rapport de gestion du conseil d'administration

Chers Actionnaires,

Conformément aux dispositions du Code de commerce et à nos statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre Société et du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et pour soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice, les comptes consolidés et l'affectation des résultats.

Nous vous proposons également de conférer les pouvoirs nécessaires à votre conseil d'administration en vue d'opérer en bourse sur les propres actions de la Société, en application des articles L.225-209 et suivants du Code de commerce.

Nous vous demanderons enfin de vous prononcer sur le renouvellement du mandat de commissaire aux comptes titulaire de ORFIS.

I- Situation en 2018

Le Groupe U10

Activité et résultats du Groupe

Au cours de l'exercice 2018, U10 a réalisé un chiffre d'affaires de 180,8 m€, soit +0,29 % par rapport à l'exercice 2017 (180,3 m€). U10 présente un 2nd semestre solide à 94,3 m€ (+0,7 % hors effet de change), malgré un niveau de consommation totalement atomisé par les événements nationaux sur la fin d'année.

U10 France : la crise des « gilets jaunes » a durement affecté la consommation en France en novembre et décembre et a directement impacté les ventes des 2 derniers mois. Le chiffre d'affaires de l'exercice reste toutefois stable à 138,8 m€.

U10 Asie : après un 1^{er} semestre étale, la facturation est en hausse de +18,8 % sur le 2nd semestre. Portée par le développement de l'export, l'Asie signe une année à +8,3 % à dollar constant (+3,5 % après conversion en euros).

Le développement export compense dès 2018 la totalité de la perte de chiffre d'affaires des 2 grands comptes encore facturés début 2017 mais disparus depuis.

Les nouveaux marchés couvrent déjà plus de la moitié du manque à gagner de 9 m€ qu'auraient dû dégager ces clients historiques.

L'EBITDA ressort à 5 m€ au cours d'une année 2018 où U10 a continué son programme d'investissements massifs dédié à ces marchés stratégiques que sont l'export et le e-commerce.

Principaux événements de l'exercice

Le conseil d'administration du 6 juin 2018 a décidé la mise en œuvre du transfert de la cotation des titres de la Société sur le marché Euronext Growth, approuvée par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires le 6 juin 2018 conformément aux dispositions de l'article L.421-14 du Code Monétaire et Financier. Les titres de la société ont été transférés sur Euronext Growth le 6 août 2018 avec la décision d'admission des titres sur Euronext Growth par Euronext Paris SA, la radiation des titres d'Euronext Paris et la première cotation sur Euronext Growth.

Le conseil d'administration a opté pour une présentation des comptes consolidés en normes françaises dès l'exercice 2018.

Les impacts de ce changement de référentiel comptable sont présentés en § 5.10 des comptes consolidés.

■ Évolution du périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2018, le Groupe est constitué de 20 sociétés (cf. § 5.1 des comptes consolidés).

Au cours de l'exercice, l'activité de la filiale FRED OLIVIER de vente en direct à une clientèle de grossistes, de magasins spécialisés textile et commerçants indépendants a été logée avec effet au 13 juin 2018, dans une nouvelle société elle-même appelée FRED & OLIVIER, aujourd'hui dénommée FRED OLIVIER. La filiale FRED OLIVIER a fait l'objet d'une transmission universelle de son patrimoine représentant l'activité de conception et distribution d'articles textiles d'arts de la table auprès d'une clientèle de distributeurs français et européens à la filiale L3C sous le régime de l'article 1844-5 du Code Civil.

La société CODICO a changé de dénomination sociale et a été renommée HOMEA.

■ Activité 2018

Résultats consolidés du Groupe

Les états financiers consolidés sont établis conformément selon la méthodologie définie par le règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable et ses actualisations, issues notamment des règlements CRC n°2005-10 du 3 novembre 2005 et ANC n°2015-07 du 23 novembre 2015.

Les comptes consolidés de l'exercice précédent avaient été établis selon les normes IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne. Ces comptes ont été retraités conformément au règlement du CRC 99-02 pour des raisons de comparabilité.

Les tableaux de passage des normes IFRS aux normes françaises sont détaillés en note 5.10 de l'annexe aux comptes consolidés.

Toutes les données sont donc présentées en normes 99-02 sur les deux années 2017 et 2018 afin de conserver une cohérence dans la lecture de celles-ci.

L'EBITDA correspond au résultat d'exploitation avant dotations nettes aux amortissements et aux provisions.

Rapport de gestion 2018

k€	2018	2017
Chiffre d'affaires	180 839	180 324
EBITDA	5 041	9 003
Résultat d'exploitation	2 100	7 110
Résultat avant impôt	1 267	4 977
Résultat net	1 323	3 233

Le chiffre d'affaires s'élève à 180 839 k€ en 2018, stable par rapport à l'exercice précédent (+0,29 %).

La répartition du chiffre d'affaires par zones géographiques est indiquée au § 5.3.1 des comptes consolidés.

L'EBITDA a été impacté par la perte de deux grands comptes clients et s'élève à 5 041 k€ en 2018 contre 9 003 k€ en 2017. La marge brute (marge/chiffre d'affaires) est en baisse. Les charges externes sont en hausse. Les dotations nettes aux amortissements et provisions courantes représentent une charge nette de -2 941 k€ contre -1 893 k€ lors de l'exercice précédent. Le résultat d'exploitation en est impacté et ressort à 2 100 k€ contre 7 110 k€ en 2017.

Le résultat avant impôt s'établit à 1 267 k€ contre 4 977 k€ en 2017. Le résultat net s'élève à 1 323 k€ contre 3 233 k€ en 2017.

Le besoin en fonds de roulement est en hausse de +7 406 k€ et s'élève à 80 345 k€, soit 44,4 % du chiffre d'affaires.

Résultats consolidés par pôles d'activité

Par l'intermédiaire du pôle Europe, le Groupe exerce un métier de concepteur et importateur de gammes, associé à une forte dimension de services, notamment en matière de logistique. Cette activité s'adresse, via les filiales situées en France, aux distributeurs français, européens et de plus en plus grand export.

Par l'intermédiaire du pôle Asie, le Groupe propose aux importateurs et à la distribution internationale :

- de faire fabriquer, d'assurer le suivi qualité ainsi que la livraison des gammes et des articles conçus par les clients,
- de commercialiser auprès d'eux les gammes modes conçues par le Groupe U10,
- et une activité combinant création de gammes et sourcing, permettant de proposer des gammes clé en main à l'exportation, à destination d'importateurs et de grands comptes de la distribution mondiale.

Il est précisé qu'aucune filiale du groupe U10 ne détient de participation dans U10.

Toutes les données par pôles sont présentées en normes 99-02 sur les deux années 2017 et 2018. Elles sont établies de façon à donner une image de l'activité réelle de chaque pôle, ainsi :

- chiffre d'affaires : il s'agit du chiffre d'affaires réalisé avec les clients tiers et les sociétés des autres pôles (ventes inter pôles),
- EBITDA, résultat d'exploitation, résultat avant impôt et résultat net : résultats dégagés par les sociétés d'un pôle,

y compris ceux générés par les ventes avec les sociétés du Groupe. Ils indiquent la contribution de chaque pôle à l'ensemble du Groupe,

- de même, le besoin en fonds de roulement indiqué par pôle tient compte des postes de BFR avec les tiers et les autres sociétés du Groupe.

Pôle Europe

k€	2018	2017
Chiffre d'affaires	139 114	139 752
EBITDA	4 274	8 165
Résultat d'exploitation	1 402	6 299
Résultat avant impôt	631	4 340
Résultat net	707	2 617

Le chiffre d'affaires réalisé avec les tiers et les sociétés des autres pôles est stable, -0,46 % par rapport à 2017 et s'établit à 139 114 k€. Il est réalisé à 99,78 % auprès de clients externes au Groupe.

L'EBITDA s'élève à 4 274 k€ contre 8 165 k€ en 2017. La marge d'exploitation (résultat d'exploitation/chiffres d'affaires) représente 1,0 % du chiffre d'affaires contre 4,5 % en 2017. Le résultat net s'établit à 707 k€ contre 2 617 k€ en 2017.

Le besoin en fonds de roulement est en hausse de +6 325 k€. Les investissements s'élèvent à 1 275 k€ dont 820 k€ d'immobilisations corporelles, 419 k€ d'immobilisations incorporelles et 36 k€ d'immobilisations financières.

Pôle Asie

k€	2018	2017
Chiffre d'affaires	67 537	68 115
EBITDA	767	838
Résultat d'exploitation	699	811
Résultat avant impôt	636	638
Résultat net	616	617

Ce pôle regroupe les sociétés asiatiques du Groupe :

- L'ensemble SMERWICK GROUP, constitué de sociétés de droit hongkongais, taiwanais et chinois, dispose de bureaux opérationnels en Chine. Fournisseur de la grande distribution et d'importateurs internationaux, il est intégré au périmètre du Groupe depuis le 1^{er} juillet 2006.
- U10 LIMITED permet l'export depuis l'Asie des collections européennes Maison

Le chiffre d'affaires de ce pôle s'élève à 67 537 k€ contre 68 115 k€ en 2017. Les ventes à destination des clients tiers représentent 62 % du total et celles à destination des sociétés françaises du Groupe 38 %. L'EBITDA s'élève à 767 k€ contre 838 k€ en 2017. La marge d'exploitation s'élève à 1,0 % du chiffre d'affaires contre 1,19 % en 2017.

Le besoin en fonds de roulement est en hausse de +1 082 k€. Les investissements s'élèvent à 10 k€ (immobilisations corporelles).

Bilan 2018

Le total du bilan passe de 144 378 k€ à 151 490 k€. L'actif circulant s'élève à 129 977 k€ contre 120 926 k€ en 2017. La hausse des stocks et des créances clients explique en grande partie cet écart.

Le besoin en fonds de roulement est en hausse de +7 406 k€ et s'élève à 80 345 k€, soit 44,4 % du chiffre d'affaires.

Les capitaux propres représentent 29 % du bilan.

L'endettement financier net des disponibilités s'élève à 54 389 k€ (47 065 k€ au 31 décembre 2017).

k€	2018	2017
Actifs immobilisés	21 513	23 453
Actif circulant	129 977	120 926
Total	151 490	144 378
Capitaux propres	44 646	46 662
Dettes financières	66 317	63 170
Provisions	3 269	2 942
Autres dettes	37 258	31 604
Total	151 490	144 378

Détail de l'endettement financier

Endettement financier net en k€	Ouverture	Augmentation	Diminution	Écart de conversion	Clôture
Autres emprunts à + d'un an à l'origine	19 157	-	-4 145	-	15 012
Crédit- bail	11 698	-	-1 797	-	9 901
Dettes financières à plus d'un an à l'origine	30 855	-	-5 942	-	24 913
Autres dettes	7 151	-	-3 878	-	3 273
Intérêts courus sur emprunts	5	-	-1	-	4
Banques, lignes court terme	25 160	12 554	-	414	38 128
Autres dettes financières	32 315	12 554	-3 879	414	41 405
Total des dettes financières	63 170	12 554	-9 820	414	66 318
Disponibilités	-16 105	-	4 344	-168	-11 929
Endettement financier net	47 065	12 554	-5 476	246	54 389

■ Activités en matière de recherche et développement

Le Groupe exerce une activité de concepteur et importateur de gammes et ne pratique donc aucune activité en matière de recherche et développement.

■ Perspectives d'avenir

De nouveaux retailers sont signés à l'étranger avec lesquels des commandes significatives sur stock ont été enregistrées lors des premiers salons 2019. Les livraisons export au départ de France s'accroissent. Depuis leur lancement, les 4 nouvelles gammes ont permis 1 700 implantations de plusieurs mètres linéaires sur le marché français et le dropshipping enregistre une croissance supérieure à 80 % sur les deux premiers mois de l'année. La baisse de rentabilité enregistrée en 2018, associée à cette période de transition et d'investissements,

devrait rapidement laisser place à un nouveau cycle de croissance.

■ Informations sur les risques

Facteurs de risques

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

Risques liés à l'activité

Le Groupe n'exerçant aucune activité industrielle, il n'est pas exposé à des risques liés à des processus, matériels ou matières premières, ni à des risques de dépendance vis-à-vis de technologies dont il ne serait pas propriétaire.

Les principaux risques liés à l'activité du Groupe concernent les stocks, la conformité des produits, les clients et la propriété intellectuelle.

Dans le cadre de son développement, le Groupe mène une politique de gestion adaptée aux risques inhérents à son activité.

Risques liés aux stocks

Il convient de distinguer les situations selon les pôles.

• Le pôle Europe

Une part du succès du pôle Europe s'appuie sur sa capacité à réapprovisionner rapidement ses clients. Conjuguée à la multiplicité des produits référencés, cette réactivité conduit les sociétés françaises du Groupe à disposer d'un stock conséquent.

Les principaux risques relatifs aux stocks sont : le risque de destruction, notamment par un incendie, le risque de rupture de stock et le risque d'obsolescence.

Le risque d'incendie serait le risque ayant le plus de conséquences. Les produits sont protégés par les équipements courants adéquats : réseaux « sprinklés », RIA, extincteurs, détecteurs d'incendie, portes coupe-feu, etc. Par ailleurs, la répartition des stocks sur un nombre important de lieux de stockage (une quinzaine au total) est un facteur important de limitation des risques.

Enfin, le contrat souscrit au titre de la police d'assurance multirisque du Groupe comprend une garantie en cas de destruction des actifs par incendie ainsi qu'une garantie perte d'exploitation.

La rupture de stock est un risque significatif : compte tenu du nombre important de références, une attention toute particulière des équipes en charge de la supply chain est centrée sur les capacités d'approvisionnement et de livraison du Groupe.

La durée de vie des produits est relativement longue. Ainsi, en cas de surstockage, le risque le plus important est un délai accru d'écoulement. Symétriquement, en cas d'approvisionnements insuffisants, les clients sont livrés en application des pratiques courantes, en fonction des disponibilités.

Quant au risque d'obsolescence, il varie selon l'activité des sociétés du Groupe. L'activité Maison conjugue des articles de gammes permanentes où le risque est peu marqué et des collections où l'effet de mode est plus important et donc les risques d'obsolescence également. Pour la partie textile d'ameublement, les cycles de renouvellement sont beaucoup plus longs que d'autres secteurs, tels que le textile d'habillement par exemple. DUTEXDOR combine des articles ayant une durée de vie longue (les basiques) et d'autres beaucoup plus sensibles à l'effet de mode. Dans les filiales où les cycles de vie des produits sont plus courts (gamme « événementiel » du pôle Maison par exemple), le risque d'obsolescence est limité, d'une part en ajustant les approvisionnements aux référencements convenus en amont avec les clients et, d'autre part, grâce à l'organisation logistique en place.

Afin de limiter l'impact financier du risque d'obsolescence, la gestion de fin de vie des produits fait l'objet d'un suivi attentif, notamment par la mise en place de déstockages réguliers tout au long de l'année.

La gestion des stocks par emplacement est en place dans les principales filiales (L3C, B10, HOMEA et DUTEXDOR). Le principe consiste à définir des zones de picking et des zones de réserve pour chaque article.

La gestion par emplacement apporte de nombreux avantages :

- localisation précise des articles dans les dépôts, ce qui augmente la productivité en facilitant les mouvements physiques des marchandises (préparation de commandes, rangement après réceptions, changement d'emplacements, etc.),

- contrôle permanent des quantités en stock dans chaque emplacement au cours de l'exploitation quotidienne (chaque changement d'emplacement donnant lieu à un contrôle visuel des quantités présentes dans les emplacements),

- réalisation d'inventaires tournants réguliers par référence article.

Les stocks par emplacement sont gérés informatiquement dans le logiciel de gestion Groupe qui enregistre également les mouvements de marchandises à l'aide de terminaux de lecture « code à barres ». Dans ce contexte, le stock informatique est en adéquation quasiment en temps réel avec le stock physique.

• Le pôle Asie

Le plus souvent, les engagements envers les fournisseurs-fabricants sont formalisés à partir des commandes fermes préalablement reçues des clients. Le niveau de stock et les risques subséquents en sont donc considérablement réduits.

Les stocks sont détaillés au § 5.2.2.1 des comptes consolidés.

Risques liés à la conformité des produits

Les produits importés soumis à une norme font l'objet de certificats de conformité par des tiers. D'autres analyses peuvent éventuellement être réalisées par le Groupe. Des contrôles sur la qualité des produits sont effectués en amont du processus d'approvisionnement, à l'embarquement des marchandises (cf. § suivant « Risque de défaillance de fournisseur »).

Par ailleurs, le Groupe a souscrit un contrat d'assurance « responsabilité civile » couvrant le risque de dommages dus à des produits non conformes.

Risque de défaillance de fournisseur

Le métier du Groupe repose sur la création de gammes dont la fabrication est complètement assurée par des usines ou unités de production indépendantes du Groupe, usuellement qualifiées de « sous-traitants ».

Après une première sélection (foires/salons ou conseil d'un agent local), les équipes achats/qualité évaluent localement les capacités et délais de production, la qualité des produits et leur rapport qualité/prix.

Le suivi des fournisseurs est réalisé par les services achats/qualité en déplacement dans le pays fabricant et par les équipes en place localement. Chaque container fait l'objet d'un contrôle qualité à l'embarquement.

Les partenariats mis en place depuis de nombreuses années permettent de sécuriser la qualité des approvisionnements (qualité des produits et délais de livraison).

Pour chaque ligne de produits, des fournisseurs de substitution ont été identifiés. En effet, les gammes proposées par le Groupe sont constituées de produits de consommation courante facilement substituables. Pour ces raisons, en cas de défaillance de l'un d'entre eux, le Groupe a la capacité de faire appel rapidement à un autre fournisseur habituel.

Les achats sont dans la plupart des cas réalisés en FOB : le Groupe assume le risque de transport. Un contrat d'assurance « marchandises transportées » a été souscrit.

De ce fait, le seul risque lié aux approvisionnements réside dans les retards de livraison, donc celui des ruptures de stocks.

Risque matières premières

Par son activité, le Groupe est susceptible de voir ses marges dégradées par une hausse du prix des matières premières et/ou du cours du dollar US. Le savoir-faire du Groupe est justement de savoir anticiper et de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour limiter tout effet défavorable lié à ces fluctuations. La politique de couverture du risque de change est décrite au § Risques financiers - risques de change ci-après.

Risque pays

Les ventes à l'international représentent 19 % des ventes du Groupe et font l'objet, dans la mesure du possible, de garanties, soit par la mise en place de CREDOC export, soit en donnant lieu à paiements anticipés avant départ de la marchandise.

La répartition du chiffre d'affaires par zones géographiques est indiquée au § 5.3.1 des comptes consolidés.

Risques clients

Depuis l'origine, la qualité des services proposés par U10 à ses clients est une composante de son succès, notamment en matière de délai et de régularité d'approvisionnement. Ces deux éléments sont deux paramètres essentiels du savoir-faire du Groupe.

U10 n'est lié avec aucun client dans le cadre d'un contrat prévoyant un engagement minimum d'achat. Des accords de remises de fin d'année existent dont les taux évoluent généralement en fonction des ventes cumulées sur l'exercice. Les pénalités pour défaut de livraison représentent un risque peu significatif.

U10 a mis en œuvre des assurances crédit couvrant une partie de ses ventes en France et à l'export. De plus, l'utilisation de crédits documentaires à l'exportation permet de limiter le risque de créances impayées. Le délai de règlement moyen au niveau du Groupe est de 68 jours en 2018 contre 63 jours en 2017.

Le risque de déréférencement total auprès des clients est faible compte tenu de la multiplicité et de la diversité des produits. Le premier client représente 12,9 % du chiffre d'affaires consolidé. Eu égard aux relations historiques et à la part des produits U10 dans ses linéaires, un risque de déréférencement est peu probable. Par ailleurs, compte tenu de l'atomisation du portefeuille clients, l'impact d'un déréférencement serait relativement faible sur la situation financière du Groupe.

Des informations sur le poste clients sont données au § 5.2.2.2 des comptes consolidés.

Risques liés à la concurrence

La concurrence est atomisée. Le Groupe est le plus important des fournisseurs dans son marché (grandes surfaces spécialisées non alimentaires) à proposer des gammes complètes, sur mesure, avec une réactivité de service rare. Les concurrents qui se sont développés sur le même modèle restent spécialisés seulement sur certaines gammes et n'atteignent pas la taille du groupe U10 qui est leader en chiffre d'affaires sur son marché (sources internes U10).

Le Groupe s'attache en permanence à maintenir et renforcer son avance par rapport à la concurrence. La mise en place des deux pôles Europe et Asie lui permet d'adapter rapidement son offre aux besoins de ses clients.

La capacité du Groupe à renouveler rapidement ses collections contribue à le démarquer par rapport à ses concurrents.

Risques juridiques

Propriété intellectuelle

Chaque fois que la situation le justifie, les noms de sociétés, marques de collections, noms de domaine, dessins et modèles font l'objet d'une protection juridique au nom de U10 ou de l'une de ses filiales, sous forme de dépôts de marques et de modèles. Aucun produit ne fait l'objet de dépôts de brevets compte tenu de la nature des produits.

Le Groupe n'est dépendant d'aucun propriétaire de brevets, compte tenu de la multiplicité des produits distribués.

Assurances

Le Groupe a mis en place les programmes d'assurance d'usage pour protéger son patrimoine contre la survenance de risques qui pourraient l'affecter. Les contrats mis en place couvrent à la fois les engagements envers les tiers (clients, fournisseurs), les biens propres et la continuité de l'activité.

Le contrat souscrit au titre de l'assurance multirisque est de type « tous risques sauf » et couvre notamment les risques suivants :

- incendie,
- vol & détérioration,
- perte d'exploitation,
- catastrophes naturelles.

Par ailleurs, le Groupe a souscrit les contrats d'assurance suivants :

- responsabilité civile d'exploitation couvrant les dommages corporels et incorporels avant livraison et après livraison,
- responsabilité civile des mandataires sociaux,
- transport (sur achats et sur ventes) tous risques,
- assurance homme-clé (Thierry Lièvre) : une police a été souscrite à hauteur de 5 m€,
- assurance-crédit sur la clientèle,
- les autres assurances d'usage (véhicules, matériels roulants, matériels informatiques, etc.).

Les actifs de l'entreprise sont couverts sur la base de leur valeur de remplacement à neuf en cas de perte totale ou partielle. La Société considère que les garanties offertes sont en adéquation avec les principaux risques qui pèsent sur le Groupe. Des polices de groupe pour les risques d'incendie, responsabilité civile, perte d'exploitation, véhicules et matériels roulants ont été étendues à l'ensemble des sociétés françaises. Le montant total des primes payées en 2018 s'est élevé à 928 k€.

Risque de contrepartie

Compte tenu de la taille, de la notoriété et de la notation des compagnies d'assurance partenaires, le Groupe est peu exposé au risque de contrepartie.

La principale compagnie partenaire du Groupe est notée A+ par Standard & Poors, assortie de perspectives stables (notation mise à jour en mars 2016), la deuxième compagnie est notée AA, assortie de perspectives stables (notation mise à jour en décembre 2017).

Risque de litiges

Dans le cadre de leurs activités ordinaires, les entités du Groupe peuvent être engagées dans des procédures administratives, contentieuses ou des litiges. Ces procédures font l'objet d'un suivi régulier par leurs services juridiques et financiers.

Des provisions sont comptabilisées dès qu'une sortie de trésorerie est probable. Aucun litige en cours ou clos au cours de l'exercice n'a eu d'impact significatif sur la situation financière du Groupe.

Positions nettes du Groupe vis-à-vis du dollar US :

Risque de change opérationnel (en milliers d'USD)	Actif ⁽¹⁾	Passif ⁽²⁾	Position nette avant couverture	Instruments financiers de couverture	Position nette après couverture
USD	12 936	7 440	5 496	7 500	-2 004

(1) Créances clients (y compris les créances de SMERWICK et U10 LIMITED la monnaie de fonctionnement est l'USD)

(2) Dettes fournisseurs (y compris les dettes de SMERWICK et U10 LIMITED dont la monnaie de fonctionnement est l'USD)

Risque de change lié à des investissements dans des filiales étrangères (en milliers d'USD)	Actif ⁽¹⁾	Passif ⁽¹⁾	Position nette avant couverture	Instruments financiers de couverture	Position nette après couverture
USD	2 733	-	2 733	-	2 733

(1) Contribution des filiales Asie aux capitaux propres du Groupe.

La Société n'a pas connaissance, pour la période des douze derniers mois, d'autre procédure gouvernementale, contentieuse, administrative ou d'arbitrage qui pourrait avoir des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

Risques financiers

Risques de change

Suite au développement du Groupe à l'international, les transactions en devises, essentiellement le dollar US, représentent une part importante de l'activité des sociétés.

Le chiffre d'affaires tiers facturé en dollars US en 2018 représente 23,24 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

La part des achats en dollar US représente 54 % des achats du Groupe auprès des fournisseurs tiers.

Cette exposition apparente au risque de change est cependant pondérée par deux éléments majeurs :

- le Groupe pratique une politique de couverture face au risque de volatilité du dollar US. Les couvertures sont mises en place par semestre, généralement au cours du semestre précédent sur la base des budgets d'achats, ou plus à l'avance en fonction du contexte international. La mise en place du programme centralisé d'achats à terme de dollars permet d'allouer les stocks de devises selon les besoins des filiales. Au 31 décembre 2018, les contrats en cours s'élèvent à 7,5 m\$.
- les sociétés du pôle Asie ne sont quasiment pas exposées au risque de change, leur monnaie de fonctionnement étant le dollar US. La majorité de leurs achats et ventes est réalisée dans cette monnaie.

Le Groupe est exposé depuis l'entrée de SMERWICK à un risque de change lié à l'investissement net dans la filiale (impact des fluctuations de cours de la devise fonctionnelle de la filiale dans la quote-part de capitaux propres détenue).

Sensibilité au risque de change :

Sensibilité au risque de change - USD	Impact sur le résultat	Impact sur les capitaux propres
Hausse de 1 %	5 k€	39 k€
Baisse de 1 %	-5 k€	-39 k€

Risques de taux

L'endettement financier net s'élève à 54 389 k€ contre 47 065 k€ au 31 décembre 2017.

Les emprunts à moyen terme sont, pour l'essentiel, souscrits à taux fixe (15 884 k€). La part de l'endettement à taux variable s'élève 9 029 k€, intégralement au titre du retraitement du crédit-bail. Les taux variables applicables sont généralement Euribor 3 mois + une marge.

Seules les sociétés du sous-groupe SMERWICK font appel à des lignes bancaires en dollar US.

Les charges d'intérêt 2018 se sont élevées à 768 k€ contre 742 k€ en 2017.

Endettement financier net en k€	Clôture	dont < 1 an	dont entre 1 & 5 ans	dont > 5 ans	dont taux fixe	dont taux variable
Autres emprunts à + d'un an à l'origine	15 012	4 806	10 207	-	15 012	-
Crédit-bail	9 901	1 831	4 277	3 793	872	9 029
Dettes financières à plus d'un an à l'origine	24 913	6 637	14 483	3 793	15 884	9 029
Autres dettes	3 273	3 273	-	-		
Intérêts courus sur emprunts	4	4	-	-		
Banques, lignes court terme	38 128	38 128				
Autres dettes financières	41 405	41 405	-	-		
Total des dettes financières	66 318	48 042	14 483	3 793		
Disponibilités	-11 929	-11 929	-	-		
Disponibilités	-11 929	-11 929	-	-		
Endettement financier net	54 389	36 113	14 483	3 793		

L'endettement à moyen terme (entre 1 et 5 ans) représente 27 % de l'endettement financier net.

Conditions de financement :

Conditions de financement au 31/12/2018 en k€	Montant du financement	Encours au 31/12	Indéterminée	Échéance		
				A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts à moyen terme	22 899	15 012		4 806	10 207	
Découverts bancaires autorisés	43 573	36 994 ⁽¹⁾	22 150	21 423		
Contrat d'affacturage des créances clients	Illimité	11 103	100 %			
Contrat d'escompte en compte	500	63	100 %			

(1) Montant avant retraitement des créances cédées. Le montant après retraitement s'élève à 38 127 k€.

Un emprunt souscrit par L3C à échéance 2021 contient des covenants respectés au 31/12/2018. Le solde de cet emprunt s'élève à 260 k€.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

La sensibilité aux variations de taux est la suivante :

Augmentation des taux d'intérêts de 1 %	Charge supplémentaire annuelle de 504 k€
Augmentation des taux d'intérêts de 2 %	Charge supplémentaire annuelle de 1 009 k€
Baisse des taux d'intérêts de 1 %	Le taux de l'Euribor 3 mois est inférieur à 1 %.

Risques de liquidité

A l'exception des dettes financières décrites ci-après, l'intégralité des dettes a une échéance inférieure à un an. Les clients (40 491 k€), les stocks (67 086 k€) et les autres créances (10 471 k€) ne sont soumis à aucune restriction de type gage ou nantissement.

■ Événements importants postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture susceptible d'avoir une influence sur les comptes consolidés n'est à signaler.

U10

■ Présentation des comptes sociaux

Le bilan et les comptes annuels que nous vous soumettons ont été établis suivant les mêmes méthodes de présentation et d'évaluation que celles des exercices précédents.

■ Activité et résultats de la Société

U10 assure son rôle de société mère en exerçant le contrôle de ses filiales et en regroupant les services administratifs et financiers communs aux sociétés du Groupe.

Ses principaux agrégats financiers sont les suivants :

k€	2018	2017
Actif immobilisé	98 018	97 988
Créances et comptes de régularisation	5 662	4 946
Disponibilités	4 189	139
Total	107 869	103 073
Capitaux propres	72 888	71 284
Provisions	91	338
Dettes financières	30 265	27 665
Autres dettes et comptes de régularisation	4 624	3 785
Total	107 869	103 073

k€	2018	2017
Chiffre d'affaires net	5 603	2 665
Résultat d'exploitation	- 1 860	-2 444
Résultat financier	5 378	6 990
Résultat courant avant impôt	3 518	4 546
Résultat net	4 621	5 042

Pour l'essentiel, ses revenus sont constitués :

- des facturations de prestations administratives et financières qu'elle assure pour le compte de ses filiales, ainsi que des prestations commerciales,
- des refacturations de loyers ainsi que des frais de showroom et de salons,
- des dividendes qu'elle perçoit.

L'actif de son bilan comprend essentiellement les titres de participations dans les filiales opérationnelles du Groupe (96 197 k€ net des dépréciations), toutes consolidées par intégration globale.

Le passif du bilan est quant à lui principalement constitué des dettes financières à court et moyen terme.

Après déduction des disponibilités, l'endettement financier net s'élève à 26 077 k€ au 31 décembre 2018 contre 27 526 k€ au 31 décembre 2017.

Les principaux risques auxquels est exposée la Société sont directement liés à l'activité de ses filiales et, par conséquent, à la valeur des titres inscrits à l'actif de son bilan, ainsi que sa capacité à rembourser les dettes contractées.

Faits marquants de l'exercice

Les titres de la société ont été transférés sur Euronext Growth le 6 août 2018.

Événements importants postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture susceptible d'avoir une influence sur les comptes annuels n'est à signaler.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à 4 621 236 € au poste « report à nouveau ».

Nous vous rappelons que les dividendes par action, versés au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Dividendes versés au cours des 3 derniers exercices	Nombre d'actions	Dividende par action	Montant total
Exercice 2017	17 260 745	0,18 € ⁽¹⁾	3 106 934 € ⁽²⁾
Exercice 2016	17 260 745	0,32 € ⁽¹⁾	5 591 920 € ⁽²⁾
Exercice 2015	18 639 732	0,21 € ⁽¹⁾	3 914 344 € ⁽²⁾

(1) montant éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévu à l'article 158-3 2° du Code général des impôts.

(2) incluant le montant du dividende correspondant aux actions auto-détenues non versé et affecté au poste « report à nouveau ».

Charges et dépenses non déductibles

Les dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts se sont élevées à 91 773 € pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et aucun impôt supplémentaire n'a été supporté en raison de ces dépenses et charges, compte tenu du résultat fiscal déficitaire de la Société.

Solde des dettes fournisseurs et créances clients par date d'échéance

En application des dispositions de l'article L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et clients au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice					Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total (1 jour et +)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total (1 jour et +)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	63					87	86					44
Montant total TTC des factures concernées (K€)	866	603	78	2	57	739	1 057	144	168	13	30	355
% du montant total des achats TTC de l'exercice	11,9 %	8,3 %	1,1 %	0,0 %	0,8 %	10,2 %						
% du CA TTC de l'exercice							0,5 %	2,2 %	2,6 %	0,2 %	0,5 %	5,5 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total TTC des factures exclues (K€)												
(C) Délais de paiement de référence utilisés												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement					Délais contractuels Délais légaux			Délais contractuels Délais légaux				

■ Programme de rachat d'actions

Opérations effectuées par U10 dans le cadre du programme de rachat d'actions

Le programme de rachat d'actions en cours a été autorisé par l'assemblée générale mixte du 6 juin 2018.

Ses principales caractéristiques sont reprises ci-dessous :

Objectifs du programme de rachat d'actions :

- l'animation du marché réalisée par un prestataire de services d'investissement intervenant dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF,
- la conservation et l'utilisation de tout ou partie des actions rachetées pour procéder à la remise ultérieure d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- l'annulation des actions rachetées par voie de réduction du capital,
- l'attribution d'actions, notamment à des dirigeants mandataires ou salariés et des cadres actuels et futurs de la Société et/ou de son Groupe, ou de certains d'entre eux, dans le cadre notamment des dispositions des articles L.225-179 et suivants et L.225-197-1 et suivants du Code de commerce (relatifs au service des options d'achat d'actions et à l'attribution gratuite d'actions),
- la remise d'actions de la Société à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant par tous moyens accès au capital de la Société.

U10 a mis en place depuis son introduction au second marché, conformément à la réglementation applicable en la matière,

un contrat de liquidité confié, depuis le 1^{er} décembre 2013, à LOUIS CAPITAL MARKETS.

- Part maximale du capital de U10 susceptible d'être rachetée : 10 % (soit 1 726 074 actions à la date d'élaboration du descriptif).
Compte tenu du nombre de titres déjà détenus au 30 avril 2018, la part maximale effective de titres que la Société peut acheter représente 9,81 % du capital, soit 1 693 613 actions.
- Caractéristiques des titres : les titres susceptibles d'être rachetés par U10 sont des actions ordinaires cotées sur le marché Euronext Growth - Code ISIN : FR0000079147.
- Prix maximum unitaire d'achat : 10 €.
- Durée du programme d'achat : 18 mois (à dater de l'assemblée générale mixte du 6 juin 2018, soit au plus tard jusqu'au 6 décembre 2019).

Les opérations réalisées par U10 en 2018 sur ses propres actions sont présentées dans le tableau ci-après :

Objectifs du programme de rachat d'actions	Animation de marché	Annulation d'actions	Total
Nombre d'actions achetées	85 862		85 862
Nombre d'actions vendues	74 505		74 505
Cours moyen des achats	2,96 €		2,96 €
Cours moyen des ventes	2,86 €		2,86 €
Montant des frais de négociation HT en €	2 365 €		2 365 €
Nombre d'actions inscrites au 31/12/18	34 349		34 349
Valeur évaluée au cours d'achat	71 313 €		71 313 €
Valeur nominale	1,00 €		1,00 €

Mise en place d'un nouveau programme de rachat d'actions

Nous vous demandons de vous prononcer sur la mise en place d'un nouveau programme de rachat d'actions dans le cadre des dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, en autorisant votre conseil d'administration à opérer en bourse sur les propres actions de la Société, dans la limite de 10 % du capital social et ce, pour une durée de dix-huit mois.

Les objectifs de ce programme de rachat sont les suivants :

- l'animation du marché réalisée par un prestataire de services d'investissement intervenant dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF,
- la conservation et l'utilisation de tout ou partie des actions rachetées pour procéder à la remise ultérieure d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- l'annulation des actions rachetées par voie de réduction du capital, conformément à la résolution qui vous est proposée, sous réserve de son adoption,
- l'attribution d'actions, notamment à des dirigeants mandataires ou salariés et des cadres actuels et futurs de la Société et/ou de son groupe, ou de certains d'entre eux, dans le cadre notamment des dispositions des articles L.225-179 et suivants et L.225-197-1 et suivants du Code de commerce [relatifs au service des options d'achat d'actions et à l'attribution gratuite d'actions],
- la remise d'actions de la Société à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant par tous moyens accès au capital de la Société,
- la mise en œuvre de toute pratique de marché, tout objectif ou toute opération qui viendrait à être admis par la loi ou la réglementation en vigueur ou encore l'Autorité des marchés financiers au titre des programmes de rachat d'actions.

L'acquisition, la cession ou le transfert de ces actions peut être effectué, y compris en période d'offre publique, par tous moyens, notamment sur le marché ou de gré à gré, y compris par acquisition ou cession de blocs, par le recours à des bons ou valeurs mobilières donnant droit à des actions de la Société et ce, dans les conditions prévues par l'Autorité des Marchés Financiers et aux époques que le conseil d'administration ou la personne agissant sur délégation du conseil d'administration appréciera.

La Société ne pourra acheter ses propres actions que jusqu'à concurrence de 10 % du nombre des actions composant le capital social tel qu'il serait ajusté en fonction d'opérations pouvant l'affecter postérieurement à la date de l'assemblée, à un prix par action au plus égal à dix (10) € (hors frais d'acquisition).

Le nombre d'actions acquis par la société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange, dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport, ne peut excéder 5 % de son capital.

Le montant maximum des fonds consacrés à la réalisation de ce programme est de dix millions (10 000 000) €.

Le conseil d'administration devra informer l'assemblée générale ordinaire annuelle des opérations réalisées, en application de la présente autorisation.

Ce nouveau programme de rachat d'actions se substituera à celui autorisé par l'assemblée générale des actionnaires du 6 juin 2018.

■ Informations concernant le capital social

Personnes détenant directement ou indirectement plus de 5 % du capital ou des droits de vote

Au 31 décembre 2018, les personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement plus de 5 % du capital ou des droits de vote de la Société sont les suivantes :

Actionnariat > 5 %	Actions	%	Droits de vote ⁽¹⁾	%
TLK ⁽²⁾	1 064 661	6,17 %	1 870 105	6,44 %
DOCKER ⁽²⁾	11 231 647	65,07 %	21 953 294	75,62 %
Thierry Lièvre	1	0,00 %	2	0,00 %
Total Thierry Lièvre	12 296 309	71,24 %	23 823 401	82,06 %

(1) L'assemblée générale extraordinaire du 20 mai 2010 a décidé d'attribuer un droit de vote double à toutes les actions entièrement libérées justifiant d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

(2) Détenues à 100 % directement et indirectement par Thierry Lièvre.

■ Déclarations auprès de l'AMF de franchissement de seuils légaux au cours de l'exercice 2018

Aucune déclaration de franchissement de seuil n'a été portée à la connaissance de la Société au cours de l'exercice 2018.

■ État de l'actionnariat salarié

Il n'existe pas d'actionnariat salarié dont les titres font l'objet d'une gestion collective.

Nous vous rappelons qu'afin de favoriser le développement de l'actionnariat salarié, différentes mesures ont été prises en vue de consulter les actionnaires sur l'opportunité de procéder à une augmentation du capital réservée aux salariés.

Aussi longtemps que la participation des salariés dans le capital social reste inférieure à 3 %, une consultation des actionnaires doit être renouvelée tous les trois ans à l'effet de leur proposer d'adopter une résolution tendant à procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés, étant précisé que ce délai est repoussé à cinq ans si l'actionnariat de la société s'est prononcé entre temps depuis moins de trois ans, sur une augmentation de capital en numéraire (ou assimilée) et par application de l'alinéa 1^{er} de l'article L.225-129-6 sur un projet de résolutions tendant à une augmentation de capital réservée aux salariés adhérent à un PEE.

Nous vous rappelons que l'assemblée générale mixte du 6 juin 2018 a été appelée à statuer sur une proposition d'augmentation de capital réservée aux salariés et a rejeté cette proposition.

■ **Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux Comptes titulaire**

Le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire de ORFIS arrivant à expiration, nous vous proposons de le renouveler pour une nouvelle durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

II- Rapport sur le gouvernement d'entreprise établi par le conseil d'administration

Les informations présentées dans ce rapport forment le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise établi en application des articles 225-37 et suivants du Code de commerce préparé sur la base des délibérations du Conseil d'Administration avec l'appui des directions fonctionnelles de la Société.

Suite au transfert des titres de la Société sur Euronext Growth le 6 août 2018, la Société n'a plus d'obligation de se référer au Code de Gouvernance MIDDLENEXT auquel elle se référait depuis 2010 pour l'élaboration du rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise, le contrôle interne et la gestion des risques prévu à l'article 225-37 du Code de Commerce et relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Lors de sa séance du 4 décembre 2018, le Conseil d'Administration a procédé à des modifications de son Règlement Intérieur pour tenir compte du transfert des titres de la société sur Euronext Growth.

Le Règlement Intérieur tel qu'adopté par le Conseil d'Administration du 4 décembre 2018, après discussion, est disponible sur le site Internet de la Société.

1. Préparation et organisation des travaux du conseil d'administration

■ 1.1. Composition du conseil

Au 31 décembre 2018, la Société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres, nommés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société :

Thierry Lièvre

Fondateur, Président-Directeur Général, 51 ans, autodidacte. Après avoir occupé plusieurs fonctions commerciales et de direction commerciale dans des entreprises textiles, Thierry Lièvre crée L3C, la société historique du Groupe,

en 1994. Il dirige le groupe U10 et en est l'actionnaire majoritaire. Nombre d'actions détenues directement et indirectement : 12 296 309.

Erick Pouilly

Administrateur indépendant
56 ans, de formation ESSEC et IEP Lyon, Erick Pouilly a travaillé pendant plus de 20 ans dans le domaine de l'investissement successivement chez SOPROME, BANQUE DE VIZILLE et EVOLEM. Il gère aujourd'hui un fonds d'investissement américain spécialisé dans les prises de participation dans des PME américaines.

Nombre d'actions détenues directement et indirectement : 7 500.

TLK

Administrateur
TLK est la holding personnelle de Thierry Lièvre, fondateur du Groupe U10, Président et Directeur Général. TLK est détenue directement et indirectement à 100 % par Thierry Lièvre. Elle est représentée par Monsieur Laurent Simon, Avocat, domicilié 112 rue Garibaldi, 69006 Lyon, représentant permanent.

Nombre d'actions détenues directement et indirectement : 12 296 308.

La composition du conseil a été modifiée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, suite à la démission d'un administrateur.

L'ensemble des administrateurs composant le Conseil d'Administration dispose d'une expérience établie dans la vie des affaires. Ils ont la compétence, l'expérience et le temps nécessaire au bon exercice de leur fonction.

Le Président est nommé par le conseil pour toute la durée de son mandat d'administrateur.

Chaque administrateur doit être actionnaire de la Société pendant toute la durée de son mandat.

La durée des fonctions d'administrateur est de 6 ans. Le détail des dates de renouvellement figure au point 3.1.

Suite au transfert des titres de la Société sur Euronext Growth en date du 6 août 2018, la Société n'a plus d'obligations légales au regard du principe de mixité au sein des conseils d'administration prévu par la loi n° 2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des hommes et des femmes au sein des organes dirigeants.

La Société va poursuivre en 2019 sa réflexion pour l'intégration au sein de son conseil d'un nouvel administrateur femme, avec l'objectif de diversification de la composition de son conseil en termes de féminisation, de nationalité ou d'expérience internationale.

■ 1.2. Fonctionnement du conseil

Le Président-Directeur Général organise les travaux du Conseil d'Administration, qui se réunit, sur convocation de son Président, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Des administrateurs constituant au moins le tiers des membres du conseil peuvent, en indiquant l'ordre du jour de la séance, convoquer le conseil si celui-ci ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois.

La réunion a lieu au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation. La présence effective de la moitié au moins des administrateurs est requise pour la validité des délibérations du conseil. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. Chaque administrateur dispose d'une voix. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante.

Lorsque les administrateurs participent aux réunions du conseil et expriment leur vote, ils représentent l'ensemble des actionnaires de la Société et agissent dans l'intérêt social. Ils doivent donc veiller à leur indépendance d'analyse, de jugement de décision et d'action et à rejeter toute pression pouvant s'exercer sur eux. Ils sont tenus à la discrétion à l'égard des informations confidentielles et données comme telles par le Président.

Les administrateurs participent aux travaux du conseil. Les éléments présentés à la délibération du Conseil d'Administration sont préparés par le Président et le membre du Conseil d'Administration en charge du dossier, qui s'appuie sur les informations transmises par la Société.

Pour la préparation des principales décisions, le Conseil d'Administration s'appuie sur ses conseils externes, notamment juridiques, fiscaux et en droit social.

La composition du Conseil d'Administration traduit le souhait de la Société de s'appuyer sur des expériences, des compétences et des profils différents et complémentaires.

Ainsi, la première qualité d'un Conseil d'Administration réside dans sa composition : des administrateurs intègres, compétents,

comprenant le fonctionnement du Groupe U10, soucieux de l'intérêt des actionnaires, exprimant clairement leurs interrogations et leurs positions, s'impliquant suffisamment dans les délibérations pour participer effectivement aux décisions du Conseil.

■ 1.3. Système moniste unifié de direction générale et limitations éventuelles apportées aux pouvoirs du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués

Le conseil d'administration peut choisir entre deux modes d'exercice de la Direction Générale, en vertu de l'article L.225-51 du Code de commerce. Soit la Direction Générale de la Société est assurée sous la responsabilité du conseil par le Président du conseil d'administration, il y a alors cumul des fonctions. Soit la Direction Générale est assurée par une autre personne nommée par le conseil en tant que Directeur Général, il y a alors dissociation des fonctions.

Le conseil d'administration du 28 juin 2002 a opté pour le cumul des fonctions. Le Président du conseil assume la Direction Générale et est investi à ce titre des pouvoirs les plus étendus, conformément à la loi, dans la limite de l'objet social et des pouvoirs réservés par la loi aux assemblées générales et au conseil d'administration.

Le système moniste unifié répond étroitement aux fonctionnements et spécificités du groupe U10, qui est un groupe à taille humaine, présidé par un dirigeant entrepreneur. Il permet de renforcer l'efficacité opérationnelle avec une meilleure coordination des opérations au sein du Groupe. De plus, il simplifie le processus décisionnel et permet ainsi de gagner en réactivité face à l'environnement concurrentiel. Enfin, il permet une unicité de commandement en interne et en externe, tout en favorisant une relation étroite entre dirigeants et actionnaires.

■ 1.4. Conflits d'intérêts

Chaque administrateur a le devoir de faire part spontanément au Conseil de toute situation, ou de tout risque de conflit d'intérêt réel ou potentiel avec la Société ou l'une de ses filiales, et doit s'abstenir de participer aux débats ainsi qu'au vote de la ou des délibérations correspondantes.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, aucun administrateur n'a fait part de l'existence de conflit d'intérêt.

■ 1.5. Missions et actions du Conseil

Le Conseil d'Administration représente l'ensemble des actionnaires et s'impose d'agir en toutes circonstances dans l'intérêt social de la Société.

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, le Conseil se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Il est l'instance décisionnaire de gestion de la Société. Il peut procéder à tout moment aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Dans ce cadre et sans que cette énumération soit exhaustive, le Conseil d'Administration :

- délibère sur la stratégie de la Société proposée par les dirigeants sociaux et sur les opérations qui en découlent, et plus généralement sur toute opération significative portant notamment sur des investissements ou des désinvestissements significatifs ;

- désigne ou propose la nomination de dirigeants sociaux chargés de gérer la Société et contrôle l'exécution de leurs missions respectives ;
- autorise les cautions, avals et garanties ;
- autorise préalablement les conventions « réglementées » conformément aux dispositions légales et aux statuts ;
- établit et arrête les comptes sociaux et consolidés, ainsi que les comptes semestriels ;
- examine les documents de gestion prévisionnelle ;
- se tient informé de tout événement important concernant la Société ;
- veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés financiers ;
- convoque et fixe l'ordre du jour des Assemblées Générales des actionnaires ;
- procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'Administration s'est réuni 8 fois, afin de discuter et mettre en œuvre les projets de l'année 2018 et deux fois en comité d'audit :

Date	Taux de présence	Ordre du jour
31/01/2018	75 %	Communiqué Financier sur le chiffre d'affaires annuel 2017 Décision à prendre concernant la rémunération de Monsieur Thierry LIEVRE, Président - Directeur Général Renouvellement des standby de la société conférées à la MEGA INTERNATIONAL COMMERCIAL BANK OF CHINA et à la TAPEI FUBON COMMERCIAL BANK CO Renouvellement de la garantie de 6.500.000 USD de la société conférée à la BNP PARIBAS TAPEI
04/04/2018	100 %	Examen et arrêté des comptes sociaux et comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017, dont l'approbation sera à soumettre ultérieurement à l'assemblée générale des actionnaires Communiqué financier des résultats annuels 2017 Présentation et analyse des documents de gestion prévisionnelle établis en application des articles L 232 - 2 et L 232 - 3 du Code de Commerce Proposition d'affectation du résultat Mise en place d'un programme de rachat d'actions conformément aux dispositions des articles L 225 - 209 et suivants du Code de Commerce Constataion de la cessation des fonctions de Monsieur Olivier BRISAC, Commissaire aux Comptes suppléant Compte rendu des travaux du Conseil d'Administration réuni en Comité d'Audit Gouvernement d'entreprise : - activité et évaluation des travaux du Conseil d'Administration - examen annuel des points de vigilance et des recommandations du Code de Gouvernement d'Entreprise Middenext - délibération sur la politique de la société en matière d'égalité professionnelle et salariale - examen de l'obligation de mixité au sein du Conseil d'Administration au regard des dispositions de l'article L 225-18-1 du Code de Commerce - examen de la rémunération de Monsieur Thierry LIEVRE, Président - Directeur Général, au regard des dispositions de l'article L 225-37-2 du Code de Commerce Autorisations financières de l'assemblée générale des actionnaires à conférer au Conseil d'Administration Rédaction et mise au point du rapport de gestion, du rapport sur le gouvernement d'entreprise et du rapport relatif à l'ordre du jour extraordinaire établis par le Conseil d'Administration Examen du transfert de cotation des titres U10 du Marché Réglementé d'EURONEXT vers le système multilatéral de négociation EURONEXT GROWTH Convocation de l'assemblée générale mixte des actionnaires devant statuer notamment sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 Délégation des pouvoirs à Monsieur Thierry LIEVRE, Président - Directeur Général, pour la préparation, la convocation et la tenue de cette assemblée Examen des conventions réglementées visées aux articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce. Comité d'Audit : - suivi de l'établissement des comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017 - suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques - suivi du reporting extra financier mis en place pour le rapport RSE - suivi du contrôle légal des comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017 - indépendance des Commissaires aux Comptes
17/04/2018	100 %	Examen du transfert de cotation des titres U10 du Marché Réglementé d'EURONEXT vers le système multilatéral de négociation EURONEXT GROWTH
06/06/2018	67 %	Mise en place du programme de rachat par la société de ses propres actions, autorisé par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 6 juin 2018 Mise en œuvre du transfert de cotation des titres U10 du Marché Réglementé d'EURONEXT vers le système multilatéral de négociation EURONEXT GROWTH
25/07/2018	100 %	Décision à prendre concernant la présentation des comptes consolidés Communiqué Financier du premier semestre 2018

		Examen et approbation des comptes semestriels consolidés du Groupe U10 et du rapport d'activité semestriel au 30 juin 2018 Communiqué Financier du premier semestre 2018
26/09/2018	100 %	Comité d'audit : - suivi de l'établissement des comptes semestriels et consolidés au 30 juin 2018 - suivi du contrôle légal des comptes semestriels et consolidés au 30 juin 2018 - examen de la proposition d'honoraires des Commissaires aux comptes
31/10/2018	100 %	Analyse des documents de gestion prévisionnelle Garantie à première demande en faveur de la BNP PARIBAS TAIPEI BRANCH
04/12/2018	100 %	Modification et adoption du règlement intérieur suite au transfert de cotation des titres U10 du Marché Réglementé d'EURONEXT vers le système multilatéral de négociation EURONEXT GROWTH Déréglementation des conventions intragroupe précédemment autorisées par le Conseil d'Administration Avenant à la convention de prestations de services TLK/U10 du 1 ^{er} juillet 2016

2. Participation des actionnaires à l'assemblée générale

L'article 18 des statuts de la Société prévoit les modalités de participation aux assemblées générales, ci-après littéralement rapportées :

«RÈGLES GÉNÉRALES

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en assemblées générales ordinaires, extraordinaires ou spéciales selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre. Les assemblées spéciales réunissent les titulaires d'actions d'une catégorie déterminée pour statuer sur toute modification des droits des actions de cette catégorie. Ces assemblées sont convoquées et délibèrent dans les mêmes conditions que les assemblées générales extraordinaires.

CONVOCACTION – ACCÈS AUX ASSEMBLÉES – POUVOIRS

Les assemblées générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions fixées par la loi. La convocation peut, notamment, être transmise par un moyen électronique de télécommunication mis en œuvre dans les conditions fixées par décret, à l'adresse indiquée par l'actionnaire.

Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, s'il est justifié, dans les conditions légales, de l'enregistrement comptable de ses titres à son nom ou à celui de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application de l'article L.228-1 du Code de commerce, au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité. Toutefois, le Conseil d'Administration aura toujours la faculté d'accepter les inscriptions nominatives et les dépôts des certificats précités, en dehors du délai ci-dessus prévu par voie de mesure générale bénéficiant à tous les actionnaires.

Tout actionnaire peut également participer aux assemblées par des moyens de visioconférence ou de télécommunication,

dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur. Tout actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou par un autre actionnaire ; à cet effet, le mandataire doit justifier de son mandat.

Tout actionnaire peut voter par correspondance ou à distance au moyen d'un formulaire établi et adressé à la Société selon les conditions fixées par la loi et les règlements. Le formulaire de vote par correspondance doit parvenir à la Société trois jours avant la date de l'assemblée pour être pris en compte.

Le formulaire électronique de vote à distance peut être reçu par la Société jusqu'à la veille de la réunion de l'assemblée générale, au plus tard à 15 heures, heure de Paris.

FEUILLE DE PRÉSENCE – BUREAU – PROCÈS – VERBAUX

Une feuille de présence, dûment émargée par les actionnaires présents et les mandataires et à laquelle sont annexés les pouvoirs donnés à chaque mandataire et, le cas échéant, les formulaires de vote par correspondance ou à distance, est certifiée exacte par le bureau de l'assemblée.

Les assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par un membre du conseil spécialement délégué à cet effet par le conseil. À défaut, l'assemblée désigne elle-même son Président.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux actionnaires, présents et acceptants, qui disposent, tant par eux-mêmes que comme mandataires, du plus grand nombre de voix.

Le bureau ainsi composé, désigne un secrétaire qui peut ne pas être actionnaire.

Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits des délibérations sont délivrés et certifiés conformément à la loi ».

3. Mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

■ 3.1. Mandats et fonctions exercés au sein de U10

Les mandataires sociaux ont exercé en 2018 au sein de U10, les fonctions et mandats suivants :

Nom et adresse professionnelle	Fonction	Date de nomination	Date de renouvellement	Durée
Thierry Lièvre 1 place Verrazzano CP 610 69258 Lyon Cedex 09	Président - Directeur Général	CA du 22/06/1998	CA du 16/06/2016	Jusqu'à l'AG statuant sur les comptes clos au 31/12/2021
	Administrateur	AGM du 22/06/1998	AGM du 16/06/2016	Jusqu'à l'AG statuant sur les comptes clos au 31/12/2021
Erick Pouilly 1635 Keim Circle - Geneva IL, 60134, USA	Administrateur	AGE du 25/06/2009	AGM du 20/05/2015	Jusqu'à l'AG statuant sur les comptes clos au 31/12/2020
SAS TLK Représentant permanent : Laurent Simon 1 place Verrazzano CP 610 69258 Lyon Cedex 09	Administrateur	AGO du 29/10/2012	AGM du 16/06/2016	Jusqu'à l'AG statuant sur les comptes clos au 31/12/2021

Madame Céline CHAMBON a démissionné de son mandat d'administrateur avec effet le 2 avril 2018

■ 3.2. Mandats et fonctions exercés au sein du Groupe U10

Les mandataires sociaux ont exercé en 2018 au sein des sociétés du groupe U10, les fonctions et mandats suivants :

Thierry Lièvre Directeur de SMERWICK GROUP, société de droit hongkongais
Directeur de U10 Limited

■ 3.3. Mandats et fonctions exercés hors du groupe U10

Les mandats exercés par les administrateurs mentionnés ci-dessous sont donnés au 31 décembre 2018 sur la base des informations actualisées ou connues de la Société.

Mandats exercés hors du Groupe U10	2018	2017	2016	2015	2014
Thierry Lièvre					
Gérant de DOCKER [jusqu'au 18 juillet 2016]			•	•	•
Président de TLK.USA LLC	•	•	•	•	•
Gérant de TLK [jusqu'au 17 novembre 2014]					•
Erick Pouilly					
Administrateur de la société Fabulous Floors Inc, LLC, USA	•				
Administrateur de la société Poblocki, USA	•	•	•	•	
Gérant de la SCI JEESP	•	•	•	•	•
Président de la société PIC LLC, USA	•	•	•	•	•
Président de la société US.IN, LLC, USA	•	•	•	•	•
Président de la société FUSAIN, LLC, USA	•	•	•	•	•
Président de la société VALUS, LLC, USA	•	•	•	•	
Vice-Président de la société TLK.USA LLC	•	•	•	•	•
Administrateur du SP Anderson Group, Canada	•	•	•	•	•
Administrateur de la société MicroMass, LLC, USA		•	•	•	
Gérant de la SARL PIF		•	•	•	•
Administrateur de la société Dhye, USA			•	•	

Rapport de gestion 2018

Administrateur de la société SPS, LLC, USA					•	•
Administrateur de la société AMS, LLC, USA						•
Administrateur de la société PECM, LLC, USA						•
Membre du conseil de surveillance de FINANCIÈRE NEXTPOOL SAS						•

TLK						
Gérante de la SNC LE QUAI (ex. AMPERE)		•	•	•	•	•
Gérante de la SNC LA CASA (ex. CIGOGNES)		•	•	•	•	•
Gérante de la SNC NUMA BLANC		•	•	•	•	•
Gérante de la SNC CARAT (depuis le 21 février 2014)		•	•	•	•	•
Gérante de la SNC SUN ARBOIS (depuis le 2 septembre 2014)		•	•	•	•	•
Présidente de la SAS B10 (depuis le 24 juin 2014)		•	•	•	•	•
Directeur Général de la SAS L3C (depuis le 20 mai 2014)		•	•	•	•	•
Présidente de la SAS DOCKER (depuis le 18 juillet 2016)		•	•	•		
Gérante de la SNC MILLE 8 (depuis le 4 janvier 2017)		•	•			
Gérante de la SNC SUNSET (depuis le 14 mars 2017)		•	•			
Gérante de la SNC CAP 33 (depuis le 14 mars 2018)		•				
Membre du comité stratégique de la SAS COURB			•	•	•	•

4. Conventions conclues entre un dirigeant ou un actionnaire significatif ou une filiale

Nous vous précisons qu'en application des dispositions de l'article L.225-37-4 al. 2 du Code de commerce, le rapport sur le gouvernement d'entreprise doit mentionner les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre :

- d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des

actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société
 - et, d'autre part, une autre société dont la première possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital.
 Sont néanmoins exclues les conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Nous vous informons qu'aucune convention visée par les dispositions ci-dessus n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

5. Informations concernant les délégations dans le cadre d'augmentations de capital

L'ensemble des délégations dans le cadre d'augmentations de capital en cours de validité qui ont été accordées par l'assemblée générale mixte du 16 juin 2016 au Conseil d'Administration et les utilisations qui en ont été faites au cours de l'exercice 2018 font l'objet, en application des dispositions de l'article L.225-37-4 al.3 du Code de commerce, d'une présentation synthétique figurant dans le tableau ci-après :

Nature de l'autorisation	Date de l'AGE	Durée de l'autorisation	Date d'expiration	Montant autorisé	Utilisation
Autorisation à donner au conseil d'administration d'émettre des valeurs mobilières avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires. (Dixième résolution)	16 juin 2016	26 mois	16 août 2018	40 000 000 €	Non utilisée au 6 juin 2018
Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes. (Onzième résolution)	16 juin 2016	26 mois	16 août 2018	40 000 000 €	Non utilisée au 6 juin 2018
Autorisation à donner au conseil d'administration d'émettre des valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires. (Douzième résolution)	16 juin 2016	26 mois	16 août 2018	40 000 000 €	Non utilisée au 6 juin 2018

Autorisation à donner au conseil d'administration d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires. (Treizième résolution)	16 juin 2016	26 mois	16 août 2018	dans le cadre des délégations prévues aux dixième, douzième et dix-huitième résolutions et en cas de demande excédentaire : dans la limite de 15 % de chaque émission et au même prix que celui retenu pour l'émission initiale et dans la limite des plafonds fixés aux dixième et douzième résolutions.	Non utilisée au 6 juin 2018
Autorisation à donner au conseil d'administration aux fins de décider de l'émission de bons de souscription d'actions à attribuer à titre gratuit aux actionnaires de la Société. (Quinzième résolution)	16 juin 2016	26 mois	16 août 2018	15 000 000 €	Non utilisée au 6 juin 2018
Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'utiliser les délégations visées aux douzième, treizième et quatorzième résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 16 juin 2016, à l'effet de procéder, dans les conditions prévues à l'article L 225-136 du Code de Commerce, à une ou plusieurs émissions de titres de capital sans droit préférentiel de souscription par une offre, par placement privé, visée au II de l'article L 411-2 du Code Monétaire et Financier. (Dix-huitième résolution)	16 juin 2016	26 mois	16 août 2018	dans la limite de 20 % du capital social par an avec imputation sur les plafonds de 40 000 000 € et 50 000 000 € de la douzième résolution et en cas de demande excédentaire : dans la limite de 15% de l'émission initiale	Non utilisée au 6 juin 2018

Dans le cadre du renouvellement des délégations, l'assemblée générale mixte du 6 juin 2018 a mis fin aux autorisations données par l'assemblée générale mixte du 16 juin 2016. Ces nouvelles délégations sont présentées dans le tableau ci-après :

Nature de l'autorisation	Date de l'AGE	Durée de l'autorisation	Date d'expiration	Montant autorisé	Utilisation
Autorisation à donner au conseil d'administration d'émettre des valeurs mobilières avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires. (Onzième résolution)	6 juin 2018	26 mois	6 août 2020	10 000 000 € Plafond global : 40 000 000 €	Non utilisée à ce jour
Autorisation à donner au conseil d'administration d'émettre des valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires. (Douzième résolution)	6 juin 2018	26 mois	6 août 2020	10 000 000 € Plafond global : 40 000 000 €	Non utilisée à ce jour
Autorisation à donner au conseil d'administration d'augmenter le capital de la Société par l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital immédiatement ou à terme, avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé. (Treizième résolution)	6 juin 2018	26 mois	6 août 2020	10 000 000 € Plafond global : 40 000 000 €	Non utilisée à ce jour
Autorisation à donner au conseil d'administration aux fins de d'émettre des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à des actions à émettre par la Société en rémunération d'apports en nature constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital. (Quatorzième résolution)	6 juin 2018	26 mois	6 août 2020	10 000 000 € dans la limite de 10 % du capital social Plafond global : 40 000 000 €	Non utilisée à ce jour
Autorisation à donner au Conseil d'administration d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes. (Quinzième résolution)	6 juin 2018	26 mois	6 août 2020	10 000 000 € Plafond global : 40 000 000 €	Non utilisée à ce jour
Autorisation à donner au Conseil d'administration d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires. (Seizième résolution)	6 juin 2018	26 mois	6 août 2020	limite de 15 % de l'émission initiale Plafond global : 40 000 000 €	Non utilisée à ce jour

III- Résultats financiers des cinq derniers exercices

Nature des indications En € sauf pour le nombre d'actions et de salariés	2014	2015	2016	2017	2018
Situation en fin d'exercice					
Capital social	18 639 732	18 639 732	18 639 732	17 260 745	17 260 745
Nombre d'actions émises	18 639 732	18 639 732	18 639 732	17 260 745	17 260 745
Résultat global des opérations					
Chiffre d'affaires HT	1 783 986	1 745 685	1 819 383	2 664 963	5 602 856
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	8 378 812	7 553 027	6 858 675	4 148 541	4 080 141
Impôt sur les bénéfices	-807 833	-845 501	-634 057	-569 145	-542 511
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	9 055 925	8 150 651	7 123 982	5 042 190	4 621 236
Montants des bénéfices distribués	3 909 220	3 908 183	5 591 920	3 106 934	0
Résultat des opérations réduit à une action					
Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	0,49	0,45	0,40	0,27	0,27
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	0,49	0,44	0,38	0,29	0,27
Dividende versé	0,21	0,21	0,30	0,18	0
Personnel					
Nombre de salariés	5	5	5	5	7
Montant de la masse salariale	504 736	484 581	547 727	611 457	711 250
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	207 182	202 699	222 646	245 201	279 332



Comptes consolidés annuels

31 décembre 2018

1. Bilan consolidé	24
2. Compte de résultat consolidé	25
3. Tableau de flux de trésorerie consolidé	26
4. Variation des capitaux propres consolidés	27
5. Annexe aux comptes consolidés	27
5.1. Règles et méthodes comptables	27
5.2. Présentation des postes de bilan	29
5.2.1. Actifs immobilisé	29
5.2.1.1. Écarts d'acquisition	30
5.2.1.2. Immobilisations incorporelles	30
5.2.1.3. Immobilisations corporelles	30
5.2.1.4. Immobilisations financières	31
5.2.2. Actifs circulants	31
5.2.2.1. Stocks	31
5.2.2.2. Créances	32
5.2.2.3. Disponibilités	32
5.2.3. Capitaux Propres	33
5.2.3.1. Plans d'options de souscription d'actions	33
5.2.3.2. Information sur le capital	33
5.2.3.3. Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	33
5.2.4. Provisions pour risques et charges	33
5.2.5. Dettes	34
5.2.5.1. Endettement financier net	34
5.2.5.2. Dettes fournisseurs et autres dettes	35
5.3. Présentation des postes du compte de résultat	35
5.3.1. Chiffre d'affaires	35
5.3.2. Résultat d'exploitation	36
5.3.2.1. Charges de personnel et effectifs	36
5.3.2.2. Autres charges d'exploitation	36
5.3.3. Dotations nettes amortissements et provisions	36
5.3.4. Résultat financier	36
5.3.5. Résultat exceptionnel	36
5.3.6. Impôt sur les bénéfices	37
5.3.7. Bénéfice par action	38
5.4. Information sectorielle	38
5.5. Compte de résultat pro forma	38
5.6. Engagements hors bilan	38
5.7. Partiés liées	39
5.7.1. Entreprises liées	39
5.7.2. Rémunérations des dirigeants	39
5.8. Événements postérieurs à la clôture	40
5.9. Honoraires des Commissaires aux Comptes	40
5.10. Transition des normes IFRS aux normes françaises	40

Comptes consolidés annuels 31 décembre 2018

1. Bilan consolidé

BILAN ACTIF		2018			2017
k€	Note	Brut	Amortissements	Net	Net
Écarts d'acquisition	5.2.1.1	47 468	47 468	-	-
Immobilisations incorporelles	5.2.1.2	3 401	2 995	405	423
Immobilisations corporelles	5.2.1.3	33 419	14 898	18 522	19 735
Immobilisations financières	5.2.1.4	2 587	-	2 587	3 294
Total des actifs immobilisés		86 875	65 361	21 513	23 453
Stocks	5.2.2.1	67 984	898	67 086	57 776
Clients	5.2.2.2	40 971	480	40 491	37 272
Autres créances et charges constatées d'avance	5.2.2.2	12 627	2 156	10 471	9 773
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	5.2.2.3	11 929	-	11 929	16 105
Total des actifs circulants		133 511	3 534	129 977	120 926
TOTAL		220 386	68 895	151 490	144 378
BILAN PASSIF		2018			2017
k€	Note				
Capital					17 261
Prime d'émission et d'apport					12 807
Titres d'autocontrôle					-71
Réserves et résultat					9 085
Capitaux propres - Part du Groupe	4				39 081
Intérêts minoritaires					5 565
Total des capitaux propres	4				44 646
Emprunts et dettes financières	5.2.5.1				66 317
Provisions pour risques et charges	5.2.4				1 603
Provisions pour impôts différés	5.3.6				1 667
Fournisseurs	5.2.5.2				27 245
Autres dettes et comptes de régularisation	5.2.5.2				10 013
Total des passifs courants					106 844
TOTAL					151 490
					144 378

2. Compte de résultat consolidé

Compte de résultat consolidé - k€	2018	2017
Chiffre d'affaires	180 839	180 324
Autres produits d'exploitation	547	657
Total produits d'exploitation	181 386	180 981
Achats consommés	-123 727	-120 212
Charges de personnel	-19 774	-19 803
Charges externes	-30 413	-29 545
Impôts et taxes	-1 858	-1 848
Autres charges d'exploitation	-573	-570
Résultat d'exploitation avant dotations nettes aux amortissements et provisions - EBITDA	5 041	9 003
Dotations nettes aux amortissements et provisions	-2 941	-1 893
Résultat d'exploitation	2 100	7 110
Produits financiers	248	36
Charges financières	-1 321	-1 602
Résultat financier	-1 073	-1 566
Résultat exceptionnel	239	-566
Impôts sur les résultats	56	-1 745
Résultat net consolidé	1 323	3 233
Attribuable aux :		
Actionnaires du Groupe U10	1 147	3 023
Intérêts minoritaires	176	210
Résultat par action	0,07	0,18

3. Tableau de flux de trésorerie consolidé

k€	Note	2018	2017
Résultat net consolidé		1 323	3 233
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie		2 363	2 298
Dotations aux amortissements et aux provisions	5.2.1.1 à 5.2.1.3	2 208	2 121
Variation des provisions pour risques et charges	5.2.4	150	81
Variation des impôts différés	5.3.6	-18	94
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations		48	10
Divers		-26	-7
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		3 685	5 531
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		-7 406	-11 226
Stocks	5.2.2.1	-9 311	-5 019
Clients et comptes rattachés	5.2.2.2	-2 670	-3 616
Fournisseurs	5.2.5.2	4 872	-1 572
Autres créances et dettes d'exploitation	5.2.2.2 et 5.2.5.2	-296	-1 020
Flux net de trésorerie généré par l'activité		-3 720	-5 696
dont impôt sur les sociétés décaissé		288	-3 330
Acquisition d'immobilisations incorporelles	5.2.1.2	-419	-433
Acquisition d'immobilisations corporelles	5.2.1.3	-830	-890
Acquisition d'immobilisations financières	5.2.1.4	-36	-24
Cessions d'immobilisations	5.2.1.2 à 5.2.1.4	1 067	242
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements		-218	-1 104
Dividendes versés hors Groupe	4	-3 101	-5 706
Acquisition de titres d'autocontrôle (ayant donné lieu à réduction de capital)		68	-5 668
Titres d'autocontrôle	4	6	23
Souscription d'emprunts	5.2.5.1		1 150
Avances de trésorerie reçues	5.2.5.1	-3 879	7 150
Remboursement d'emprunts	5.2.5.1	-5 942	-4 475
Variation des intérêts courus	5.2.5.1	-1	4
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		-12 848	-7 521
Incidence des variations de change		-358	491
Variation de trésorerie		-17 144	-13 830
Trésorerie d'ouverture	5.2.5.1	-9 054	4 776
Trésorerie de clôture	5.2.5.1	-26 199	-9 054

Le tableau de flux a été constitué selon la méthode indirecte à partir du résultat net des entreprises intégrées. La trésorerie correspond aux disponibilités et valeurs mobilières de placement diminuées des concours bancaires courants.

Le montant des intérêts décaissés au cours de l'exercice s'élève à 768 k€ (742 k€ au 31 décembre 2017).

Les dividendes relatifs à l'exercice 2017 et décidés par l'assemblée générale du 6 juin 2018 ont été mis en paiement le 5 juillet 2018.

Le passage aux normes françaises n'a pas d'impact sur la présentation du tableau des flux de trésorerie.

4. Variation des capitaux propres consolidés

k€	Nombre d'actions ⁽¹⁾	Capital	Primes	Réserves et résultat	Actions propres	Écarts de conversion	Capitaux propres - part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres consolidés au 31/12/2016	18 613 342	18 640	12 807	13 167	-102	4 947	49 459	5 835	55 294
Résultat de l'exercice				3 023			3 023	210	3 233
Montant net des profits et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						-227	-227	-85	-313
Total des profits et pertes comptabilisés en 2017				3 023	-	-227	2 796	125	2 921
Titres d'autocontrôle	-1 375 589	-1 379		-4 294	23		-5 650		-5 650
Distribution de dividendes des sociétés intégrées				-5 587			-5 587	-317	-5 903
Capitaux propres consolidés au 31/12/2017	17 237 753	17 261	12 807	6 310	-78	4 720	41 019	5 643	46 662
Résultat de l'exercice				1 147			1 147	176	1 323
Montant net des profits et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				0		-6	-6	3	-3
Total des profits et pertes comptabilisés en 2018				1 147	-	-6	1 140	179	1 320
Titres d'autocontrôle	-11 357			-29	6		-23		-23
Distribution de dividendes des sociétés intégrées				-3 107			-3 107	-258	-3 364
Autres mouvements				51			51	-	51
Capitaux propres consolidés au 31/12/2018	17 226 396	17 261	12 807	4 372	-72	4 714	39 081	5 565	44 646

(1) après élimination des titres d'autocontrôle

5. Annexe aux comptes consolidés

Les comptes consolidés annuels du groupe U10 ont été arrêtés par le conseil d'administration le 3 avril 2019.

Faits marquants de l'exercice

Les titres de la société ont été transférés sur Euronext Growth le 6 août 2018.

Le conseil d'administration a opté pour une présentation des comptes consolidés en normes françaises dès l'exercice 2018.

Les impacts de ce changement de référentiel comptable sont présentés en 5.10.

5.1. Règles et méthodes comptables

Référentiel comptable

Les comptes consolidés au 31 décembre 2018 ont été préparés selon la méthodologie définie par le règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable et ses actualisations, issues notamment des règlements CRC n°2005-10 du 3 novembre 2005 et ANC n°2015-07 du 23 novembre 2015.

Les comptes consolidés de l'exercice précédent avaient été établis selon les normes IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne. Ces comptes ont été retraités conformément au règlement du CRC 99-02 pour des raisons de comparabilité.

Les tableaux de passage des normes IFRS aux normes françaises sont détaillés en note 5.10.

Méthodes de référence

Conformément au règlement ANC 2018-01, le groupe applique les méthodes de référence pour l'établissement de ses comptes consolidés et n'est concerné que par la prise en compte des engagements de retraite et autres avantages du personnel.

Périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2018, le Groupe est constitué de 20 sociétés. Toutes les sociétés clôturent leur exercice au 31 décembre.

Mouvements de périmètre

Au cours de l'exercice, l'activité magasins de la société FRED OLIVIER a été logée dans une nouvelle société elle-même appelée FRED OLIVIER. L'autre partie de son activité a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine à la société L3C.

La société CODICO a changé de dénomination sociale, et est devenue HOMEA.

Comptes consolidés annuels 31 décembre 2018

Type d'activité	Nom	Date de création ou de prise de contrôle	2018		2017		Activité
			% de détention	Méthode de consolidation	% de détention	Méthode de consolidation	
Services Centraux	U10	Création le 4 mai 1994	-	IG	-	IG	Société mère
	LOG10	Création le 1 ^{er} août 2005	100 %	IG	100 %	IG	Société de services spécialisée en logistique
Maison	L3C	Création le 12 décembre 2003	100 %	IG	100 %	IG	Société commerciale spécialisée dans les articles textiles de décoration d'intérieur : rideaux, voilages, coussins, linge de lit et linge de bain, nappages PVC et revêtements adhésifs plastiques
	FRED OLIVIER A fait l'objet d'une TUP à la société L3C le 20/08/18.	1 ^{er} janvier 2002			100 %	IG	Société spécialisée dans la conception d'articles textiles d'art de la table
	FRED OLIVIER	13 juin 2018	100 %	IG			Société spécialisée dans la conception d'articles textiles d'art de la table
	B10	1 ^{er} octobre 2003	99,90 %	IG	99,90 %	IG	Société holding de HOMEA, LA NOUBA et OPERATING ASIA réalisant des prestations de services et les approvisionnements pour le compte de HOMEA
	HOMEA	Création le 1 ^{er} juillet 2007	99,90 %	IG	99,90 %	IG	Société spécialisée dans les gammes d'utilitaires de la maison et de loisirs, ainsi que d'articles de loisirs créatifs et éducatifs
	LA NOUBA	1 ^{er} juillet 2014	50,95 %	IG	50,95 %	IG	Société spécialisée dans la commercialisation d'articles de fête
	TEAM DECO	Création le 21 juin 2012	100 %	IG	100 %	IG	Société spécialisée dans la commercialisation et la distribution de lignes de produits destinés à la décoration et à l'aménagement de la maison
	U-WEB	Création le 16 août 2011	51 %	IG	51 %	IG	Société spécialisée dans la vente via les places de marché sur internet d'articles textiles de décoration d'intérieur
Sous-vêtements	DUTEXDOR (ex UTEX)	Création le 2 mai 2006	65 %	IG	65 %	IG	Société spécialisée dans la conception de gammes d'accessoires de la personne auprès de la GSA et de la distribution spécialisée française.
Asie	SMERWICK GROUP	1 ^{er} juillet 2006	72,69 %	IG	72,69 %	IG	Holding de droit hongkongais de l'ensemble des sociétés basées en Asie
	LONGFIELD LIMITED	1 ^{er} juillet 2006	72,69 %	IG	72,69 %	IG	Société de droit hongkongais, implantée à Shanghai, qui réalise le négoce d'articles en provenance de Chine
	SMERWICK LIMITED	1 ^{er} juillet 2006	72,69 %	IG	72,69 %	IG	Société de droit hongkongais qui réalise le négoce d'articles en provenance d'autres pays de la zone Asie par le biais de sa branche à Taiwan
	SMERWICK TAIWAN BRANCH LIMITED	1 ^{er} juillet 2006	72,69 %	IG	72,69 %	IG	Société de droit taiwanais qui réalise le négoce d'articles en provenance d'autres pays de la zone Asie
	MADE IN U10 (ex. HENGWEI ASIA LIMITED)	1 ^{er} juillet 2006	72,69 %	IG	72,69 %	IG	Société de droit hongkongais qui réalise le négoce d'articles en provenance de Chine
	LONGGANG LIMITED	3 juin 2010	72,69 %	IG	72,69 %	IG	Société de droit chinois qui réalise des prestations de service pour ses clients exportateurs
	HENGWEI SH	6 mai 2011	72,69 %	IG	72,69 %	IG	Société de droit chinois qui réalise le négoce et la distribution de produits en direction du marché chinois
	Hengqin Management Consulting Co Ltd	18 novembre 2016	72,69 %	IG	72,69 %	IG	Société de droit chinois qui réalise des prestations de service pour ses clients exportateurs
	NEWPRO ASIA LIMITED	1 ^{er} janvier 2013	50,1 % contrôle 36,42 % intérêt	IG	50,1 % contrôle 36,42 % intérêt	IG	Société de droit hongkongais qui réalise le négoce d'articles "prime" en provenance de Chine
	U10 LIMITED (ex. U10 HONG-KONG LIMITED)	Création le 11 septembre 2015	72,69 %	IG	72,69 %	IG	Société de droit hongkongais spécialisée dans l'exportation des gammes Maison

Les comptes annuels de la société U-WEB n'ayant pas été communiqués par le gérant au service consolidation du groupe, le résultat annuel de cette société n'a pas été pris en compte.

Méthodes de consolidation

Les sociétés dont U10 détient le contrôle exclusif sont intégrées globalement.

Il n'existe pas de sociétés dans lesquelles U10 détienne une influence notable.

Méthodes de conversion

Les résultats des sociétés étrangères hors zone Euro sont convertis au cours moyen de change de la période ; les comptes de bilan sont convertis au cours de clôture de la période concernée. Les écarts de conversion sont présentés distinctement dans les capitaux propres.

Les goodwill provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des éléments de l'entité étrangère et

sont donc exprimés dans la monnaie fonctionnelle de l'entité. Depuis le passage en Normes françaises, ils sont totalement amortis. Les goodwill créés postérieurement à la transition en Normes françaises seront convertis au taux de clôture à la fin de la période.

Les taux de conversion des devises utilisés sont les suivants :

1 euro =	31 décembre 2018		31 décembre 2017	
	Taux moyen	Taux de clôture	Taux moyen	Taux de clôture
Dollar américain (USD)	1,181492	1,1450	1,129292	1,1993

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les soldes monétaires libellés en devises sont convertis en fin d'exercice au taux de clôture. Les pertes et gains de change latents sont constatés en résultat de la période. Les écarts de change sur les opérations commerciales sont inclus dans la rubrique concernée du résultat d'exploitation.

■ 5.2. Présentation des postes de bilan

5.2.1. Actifs immobilisés

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût des regroupements d'entreprises (frais d'acquisition exclus) et la part du Groupe dans la juste valeur à la date d'acquisition des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables des entreprises acquises. Ils sont enregistrés dans la devise fonctionnelle des sociétés acquises. La détermination des justes valeurs et des écarts d'acquisition est finalisée dans un délai de un an à compter de la date d'acquisition. Les modifications intervenues après cette date sont constatées en résultat, y compris celles concernant les impôts différés actifs.

Le Groupe évalue les intérêts minoritaires lors d'une prise de contrôle soit à leur juste valeur (méthode du goodwill complet), soit sur la base de leur quote-part dans l'actif net de la société acquise (méthode du goodwill partiel). L'option est prise pour chaque acquisition.

En cas d'acquisition de minoritaires après la prise de contrôle, la différence entre le prix payé et la quote-part de capitaux propres acquise est constatée directement en réserves consolidées. De même, en cas de cession sans perte du contrôle, l'impact est constaté directement en réserves consolidées.

Les écarts d'acquisition figurent sur une ligne distincte au bilan pour leur coût diminué des éventuelles dépréciations constatées. Les écarts d'acquisition négatifs sont constatés directement en résultat l'année de la prise de contrôle. Les pertes de valeur éventuelles sont enregistrées sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels non courants », si l'événement à l'origine de cette dépréciation répond à cette définition. Elles ne sont pas réversibles sauf en cas de cession.

Amortissements

Les écarts d'acquisition sont amortis sur une durée maximum de 10 ans.

Suite au passage aux normes françaises, le groupe a repris le plan d'amortissement comme si les amortissements avaient été pratiqués sans discontinuer tout en tenant compte du règlement ANC n°2015-07 du 23 novembre 2015.

L'ensemble des goodwill est amorti au 1^{er} janvier 2017.

Comptes consolidés annuels 31 décembre 2018

5.2.1.1. Écarts d'acquisition

UGT - k€	2018		2017
	Valeur brute	Amortissements	
Maison	20 514	20 514	-
Articles de mode	7 115	7 115	-
Asie	19 840	19 840	-
Total	47 468	47 468	-

5.2.1.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Les règles d'amortissement et de dépréciation des actifs du groupe sont conformes au règlement CRC 2002-10. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire ou dégressive sur leur durée d'utilisation.

- Dessins : de 1 à 4 ans
- Logiciels, licences : 1 à 5 ans
- Autres immobilisations incorporelles : 3 ans

Compte tenu de son activité, le groupe ne supporte aucun frais de recherche et développement.

Immobilisations incorporelles k€	2018		2017
	Valeur brute	Amortissements	
Matrices - Dessins	1 123	872	275
Logiciels, brevets, licences, marques	2 225	2 086	147
Autres immobilisations incorporelles	53	37	1
Total	3 400	2 995	423

Immobilisations incorporelles k€	Ouverture (net)	Acquisitions	Cessions	Dotations	Clôture (net)
Logiciels, brevets, licences, marques	147	131	0	-140	138
Autres immobilisations incorporelles	1	17	-1	-	17
Total	423	420	-1	-437	405

La mise en œuvre des tests de dépréciation n'a pas conduit à constater de dépréciation.

5.2.1.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Les règles d'amortissement et de dépréciation des actifs du groupe sont conformes au règlement CRC 2002-10. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire ou dégressive sur leur durée d'utilisation.

- Bâtiments : 10 à 30 ans
- Agencements généraux : de 3 à 20 ans
- Matériels et outillages industriels : de 1 à 8 ans
- Matériels de transport : de 2 à 5 ans
- Matériels et mobiliers de bureau : de 2 à 10 ans

Les contrats de location financement ont été retraités par rapport à leur seuil de signification sur la présentation des comptes, soit lorsque la valeur d'origine du bien est supérieure à 100 k€. A ce titre, seuls les terrains et les bâtiments de L3C et U10 financés par crédit-bail ont été retraités, au bilan sous forme d'immobilisations corporelles et d'un emprunt correspondant, au compte de résultat sous forme d'une dotation aux amortissements et d'une charge financière.

Comptes consolidés annuels 31 décembre 2018

Immobilisations corporelles k€	Valeur brute	2018 Amortissements	Valeur nette	2017 Valeur nette
Terrains	1 900		1 900	1 900
Constructions	19 275	6 133	13 142	13 945
Installations techniques, matériel et outillage	842	640	202	230
Agencements	8 781	5 932	2 849	3 145
Matériel de transport	412	389	23	96
Matériel et mobilier de bureau	2 104	1 804	301	420
Immobilisations en cours	105	-	105	-
Total	33 419	14 899	18 520	19 735

Les immobilisations corporelles incluent le retraitement du crédit-bail portant sur le terrain et les bâtiments de U10 et de L3C pour une valeur brute de 19 447 k€ et un amortissement cumulé de 4 869 k€. L'impact du retraitement du crédit-bail sur le résultat s'élève à + 729 k€, après prise en compte de l'impôt différé.

Immobilisations corporelles k€	Ouverture (net)	Acquisitions	Cessions	Dotations	Écart de conversion	Autres mouvements	Clôture (net)
Terrains	1 900	-	-	-	-	-	1 900
Constructions	13 945	-	-	-803	-	-	13 142
Installations techniques, matériel et outillage	230	44	-6	-66	-	-	202
Agencements	3 145	373	-154	-530	16	1	2 849
Matériel de transport	96	227	-120	-173	-6	-	23
Matériel et mobilier de bureau	420	78	-9	-200	9	-2	301
Immobilisations en cours	-	108	-	-	-	3	105
Total	19 735	829	-289	-1 772	18	-	18 520

5.2.1.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de dépôts bancaires bloqués et de dépôts et cautionnements. Elles sont constatées au coût.

Immobilisations financières en k€	Ouverture	Acquisitions de l'exercice	Cessions de l'exercice	Écart de conversion	Clôture
Prêts au personnel	7	24	-25	-	7
Dépôts et cautionnements versés	1 093	12	-7	3	1 101
Autres immobilisations financières	2 194	-	-804	89	1 479
Total	3 294	36	-836	92	2 587

Seuls les prêts au personnel sont à court terme.

Le montant des dépôts et cautionnements versés correspond principalement à des dépôts de garantie concernant l'utilisation de locaux. Dans la rubrique « autres immobilisations financières » figurent des dépôts bancaires pour un montant de 1 455 k€ (2 126 k€ en 2017) en garantie de lignes bancaires à court terme.

5.2.2. Actifs circulants

5.2.2.1. Stocks

Les stocks, constitués essentiellement de marchandises, sont valorisés au coût moyen unitaire d'achat pondéré, comprenant le prix d'achat (minoré de l'escompte obtenu) et les frais accessoires, en particulier les frais de douanes et de transport. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le coût s'avère supérieur à la valeur probable de réalisation, en tenant compte du prix du marché ainsi que des perspectives de ventes et des risques liés à l'obsolescence. Les taux de dépréciation peuvent donc différer d'une filiale à l'autre compte tenu de la nature des produits commercialisés et des circuits de distribution concernés.

Comptes consolidés annuels 31 décembre 2018

Stocks en k€	2018			2017		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières et autres approvisionnements	501	0	501	418		418
Marchandises	67 484	-898	66 586	57 636	-278	57 358
Total	67 984	-898	67 086	58 054	-278	57 776

5.2.2.2. Créances

Les créances clients faisant l'objet d'opérations de cession sont sorties du poste « Créances clients et comptes rattachés » uniquement lorsque l'essentiel des risques et avantages sont transférés. Afin de couvrir le risque d'insolvabilité, des sociétés françaises du groupe ont souscrit des contrats d'assurance-crédit auprès de la SFAC. Des provisions sont constituées sur la base d'une évaluation du risque de non recouvrement des créances, sur la partie non couverte par le contrat d'assurance-crédit. Ces provisions sont fondées sur une appréciation individuelle de ce risque, qui peut dépendre de plusieurs facteurs (litiges, situation financière, retards de règlement,...).

Créances courantes en k€	2018			2017	
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	40 971	480	40 491		37 272
Total	40 971	480	40 491		37 272

Les créances cédées au factor sont reclassées en comptes clients puisque l'essentiel des risques et avantages ne sont pas transférés au factor. Leur montant s'élève à 14 731 k€ au 31 décembre 2018 contre 13 672 k€ en 2017.

Les créances clients des sociétés françaises sont, pour partie, couvertes par des assurances crédit et sont intégralement à échéances à moins d'un an.

Autres créances et impôt différés :

Autres créances et impôts différés	2018			2017	
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Valeur nette
Avances et acomptes versés	2 877		2 877		1 295
Créances sociales	15		15		25
Créances fiscales	2 764		2 764		3 479
Comptes courants débiteurs	15		15		14
Débiteurs divers	2 313	2 156	157		132
Créances fiscales IS	1 915		1 915		2 184
Charges constatées d'avance	1 979		1 979		2 083
Impôt différé actif	748		748		560
Total	12 627	2 156	10 471		9 773

L'échéance des créances courantes est inférieure à un an, à l'exception de celles d'impôts différés actifs et du CICE, comprises entre un et trois ans.

Les créances fiscales d'IS correspondent aux créances d'impôt société. Les autres créances fiscales sont principalement constituées de TVA déductible ou à récupérer.

Les débiteurs divers sont composés pour l'essentiel de créances liées à la cession de la société C3M en 2009, pour un montant de 2.142 k€, totalement dépréciées depuis 2016. Des procédures de recouvrement sont toujours en cours sur certaines de ces créances, d'autres ont été constatées en pertes au cours des exercices antérieurs.

Les charges constatées d'avance sont à caractère d'exploitation.

5.2.2.3. Disponibilités

Les disponibilités sont constituées de comptes bancaires débiteurs.

Les comptes courants bancaires bloqués pour une période de plus de 3 mois à la date de clôture (par exemple, s'ils ont été donnés en nantissement) sont reclassés en immobilisations financières.

Comptes consolidés annuels 31 décembre 2018

Disponibilités en k€	2018	2017
Banques, comptes courants débiteurs	11 929	16 105
Total	11 929	16 105

Comme indiqué en note 5.2.1.4, les comptes bancaires bloqués ont été classés en immobilisations financières pour un montant

de 1 455 k€ [2 126 k€ en 2017]. Il n'y a pas de placements à court terme.

Il n'existe pas de disponibilités soumises à restriction (contrôle des changes,...).

5.2.3. Capitaux propres

5.2.3.1. Plans d'options de souscription d'actions

Il n'y a pas de plan de souscription d'actions en cours.

5.2.3.2. Information sur le capital

Titres d'autocontrôle

Les titres d'autocontrôle sont présentés en diminution des capitaux propres pour leur prix d'acquisition et de cession par le Groupe. Les éventuelles dépréciations et plus ou moins-values de cessions, constatées en résultat dans les comptes individuels, sont comptabilisées directement en capitaux propres dans les comptes consolidés, pour leur montant net de l'impôt correspondant.

Il n'y a pas de procédures et objectifs fixés à l'avance. L'évolution et la gestion du capital se font en fonction des opportunités. Dans le cadre du programme de rachats d'actions propres autorisé par l'assemblée générale des actionnaires, U10 a mis en place un contrat de liquidité ayant pour objectif d'animer le marché de ses actions. Au 31 décembre 2018, U10 détient 34 349 actions dans le cadre du contrat de liquidité.

Évolution du capital au cours de l'exercice :

	2017	Augmentation	Diminution	2018
Nombre d'actions composant le capital social*	17 260 745			17 260 745
Instruments dilutifs du capital				
Nombre total d'actions potentielles	17 260 745	-	-	17 260 745
*Dont actions propres	22 992	11 357		34 349

La valeur nominale des actions est de 1€.

5.2.3.3. Dividendes versés aux actionnaires de la société mère

L'assemblée générale qui s'est réunie le 6 juin 2018 a décidé la distribution d'un dividende de 0,18 € par action mis en paiement le 5 juillet 2018.

5.2.4. Provisions pour risques et charges

Provisions pour indemnités de départs en retraite

Les salariés du Groupe perçoivent, en fonction des législations locales en vigueur, des suppléments de retraite ou des indemnités de départ en retraite. D'autre part, le Groupe a l'obligation de cotiser aux caisses de retraites dans les pays où il est implanté. Pour les régimes à contribution définie, la charge correspondant aux primes versées est comptabilisée directement dans le résultat de l'exercice.

Pour les régimes à prestations définies, les engagements de retraite définis selon les dispositions conventionnelles sont évalués annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées et sont basés sur des hypothèses actuarielles telles que : espérance de vie, rotation du personnel en fonction de l'ancienneté des salariés, revalorisation des salaires et taux d'actualisation.

Comptes consolidés annuels 31 décembre 2018

En 2017 et 2018, le Groupe a retenu les hypothèses suivantes :

	2018		2017	
	Sociétés françaises	Sociétés étrangères	Sociétés françaises	Sociétés étrangères
Taux d'actualisation	1,8 %	1,75 %	1,8 %	2,0 %
Taux de croissance des salaires	2,0 %	2,0 %	2,0 %	2,0 %

Le taux d'actualisation a été déterminé en tenant compte des taux de rendement des obligations privées ne présentant pas de risques, et ayant une maturité proche de celle des engagements.

Compte tenu des dispositions des conventions collectives dont dépendent les principales sociétés du Groupe, et de l'âge moyen de l'effectif du Groupe, l'engagement au titre de la médaille d'honneur du travail peut être considéré comme non significatif.

Autres provisions

Des provisions sont constatées lorsque le Groupe a une obligation actuelle résultant d'un fait générateur passé qui entraînera probablement une sortie de ressources pouvant être raisonnablement estimée.

Les passifs éventuels sont mentionnés en annexe lorsque leur montant est significatif. Il n'y a pas au 31 décembre 2018. Les notifications de redressements suite aux contrôles fiscaux en cours sont, soit comptabilisés en charges à payer s'ils sont acceptés, soit non provisionnés s'ils sont contestés.

Les éventuels écarts actuariels seraient comptabilisés en résultat de l'exercice.

k€	Ouverture	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	Impact des variations de change	Clôture
Provisions pour départs en retraite	1 227	166		-79	7	1 321
Provisions non courantes	1 227	166		-79	7	1 321
Litiges Prud'homaux	93		-22	-19		53
Litiges commerciaux	79	150				229
Autres provisions courantes	46		-46			
Provisions courantes	218	150	-68	-19		282
Total	1 445	316	-68	-98	7	1 603

5.2.5. Dettes

5.2.5.1. Endettement financier net

L'endettement financier net s'élève à 54 389 k€ contre 47 065 k€ au 31 décembre 2017.

Les emprunts à moyen terme sont, pour l'essentiel, souscrits à taux fixe (15 884 k€). La part de l'endettement à taux variable s'élève à 9 029 k€, intégralement au titre du retraitement du crédit-bail. Les taux variables applicables sont généralement Euribor 3 mois + une marge.

Seules les sociétés du sous-groupe SMERWICK font appel à des lignes bancaires en dollar US.

• Évolution de l'endettement financier et ventilation par nature

Endettement financier net k€	Ouverture	Augmentation	Diminution	Écart de conversion	Clôture
Autres emprunts à + d'un an à l'origine	19 157		-4 145		15 012
Crédit-bail	11 698		-1 797		9 901
Dettes financières à plus d'un an à l'origine	30 855		-5 942		24 913
Autres dettes	7 151		-3 878		3 273
Intérêts courus sur emprunts	5		-1		4
Banques, lignes court terme	25 160	12 554		414	38 128
Autres dettes financières	32 315	12 554	-3 879	414	41 405
Total des dettes financières	63 170	12 554	-9 820	414	66 318
Disponibilités	-16 105		4 344	-168	-11 929
Disponibilités	-16 105		4 344	-168	-11 929
Endettement financier net	47 065	12 554	-5 476	246	54 389

• Ventilation de l'endettement financier par échéance et par type de taux

Endettement financier net k€	Clôture	dont < 1 an	dont entre 1 & 5 ans	dont > 5 ans	dont taux fixe	dont taux variable
Autres emprunts à + d'un an à l'origine	15 012	4 806	10 207		15 012	
Crédit- bail	9 901	1 831	4 277	3 793	872	9 029
Dettes financières à plus d'un an à l'origine	24 913	6 637	14 483	3 793	15 884	9 029
Autres dettes	3 273	3 273				
Intérêts courus sur emprunts	4	4				
Banques, lignes court terme	38 128	38 128				
Autres dettes financières	41 405	41 405				
Total des dettes financières	66 318	48 042	14 483	3 793		
Disponibilités	-11 929	-11 929				
Disponibilités	-11 929	-11 929				
Endettement financier net	54 389	36 113	14 483	3 793		

• Covenants

Un emprunt souscrit par L3C à échéance 2021 contient des covenants qui étaient respectés au 31/12/2018.

• Couverture du risque de taux

Cf. § « Couvertures de taux » au point 5.6 Engagements hors bilan.

5.2.5.2. Dettes fournisseurs et autres dettes

k€	2018	2017
Fournisseurs	27 245	22 014
Total	27 245	22 014

Les dettes fournisseurs sont à échéance de moins d'un an.

k€	2018	2017
Avances et acomptes reçus / commandes	693	739
Dettes sociales	2 350	2 370
Dettes fiscales	3 032	2 572
Fournisseurs d'immobilisations	139	176
Dividendes à payer	318	180
Comptes courants d'associés	277	428
Dettes fiscales (IS)	31	50
Dettes diverses	3 136	3 053
Produits constatés d'avance	38	21
Total	10 013	9 590

Les autres dettes fiscales sont constituées essentiellement de TVA à payer.

Les dettes diverses comprennent principalement les avoirs à établir.

Les dettes d'exploitation sont à échéance de moins d'un an.

■ 5.3. Présentation des postes du compte de résultat

5.3.1. Chiffre d'affaires

Le fait générateur du chiffre d'affaires est la livraison de la commande client. Dans les sociétés établissant leurs comptes en euros, les factures établies en monnaie étrangère sont converties en euros selon le cours moyen du mois publié au journal officiel. Le chiffre d'affaires des sociétés établissant leurs comptes en devises étrangères est converti au taux de change moyen de la période (cf. § Méthodes de conversion).

Comptes consolidés annuels 31 décembre 2018

Le chiffre d'affaires par zones géographiques se répartit de la façon suivante :

Chiffre d'affaires hors groupe (en k€)	2018		2017	
France	146 611	81 %	151 857	84 %
Union Européenne	17 169	10 %	15 807	9 %
Hors Union Européenne	17 058	9 %	12 660	7 %
Total	180 839		180 324	

Le premier client du Groupe représente 12,9 % du chiffre d'affaires.

5.3.2. Résultat d'exploitation

5.3.2.1. Charges de personnel et effectifs

k€	2018	2017
Salaires et traitements	14 653	14 759
Charges sociales	5 122	5 044
Total	19 774	19 803

Effectif en fin de période	2018	2017
Marketing / Communication	29	22
Achats	44	45
Commercial	131	136
Logistique	132	125
Administration / Finances	46	45
Informatique	7	8
Total	389	380

Effectif moyen de l'exercice	2018	2017
Marketing / Communication	29	24
Achats	45	46
Commercial	128	131
Logistique	130	123
Administration / Finances	47	46
Informatique	8	8
Total	386	377

Le montant du Crédit d'impôt compétitivité emploi comptabilisé en 2018 s'élève à 416 k€. Il est présenté en diminution des charges sociales.

5.3.2.2. Autres charges d'exploitation

Les principaux postes de produits et charges d'exploitation sont les suivants :

k€	2018	2017
Total charges externes, dont principalement :	30 413	29 545
Transport	10 570	9 919
Locations et charges locatives	5 075	5 307
Intermédiaires et honoraires	3 378	4 643
Publicité, publications	3 298	2 607
Frais de déplacement, missions, réceptions	1 808	1 921
Entretien & réparations	1 252	1 207
Personnel extérieur	1 220	958
Primes d'assurance	928	881
Autres produits et charges d'exploitation	573	570
Total	30 985	30 115

5.3.3. Dotations nettes aux amortissements et provisions

k€	2018	2017
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations	2 208	2 121
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des stocks	620	-153
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des créances	31	-190
Dotations nettes diverses	81	115
Dotations nettes opérationnelles courantes	2 941	1 893
Autres dotations nettes opérationnelles non courantes	63	-674
Total des dotations (nettes des reprises) de l'exercice	3 003	1 219

Le signe - indique une reprise de provision

5.3.4. Résultat financier

k€	2018	2017
Charges financières nettes	-1 198	-1 348
Dont - coût de l'endettement financier net	-768	-742
- autres	-430	-606
Gains (pertes) de charge non opérationnels	125	-217
Total	-1 073	-1 565

5.3.5. Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend les éléments inhabituels, significatifs et non récurrents. Il comprend les résultats de cession des actifs, dépréciations de goodwill dont le fait générateur répond à cette définition, impact des plans sociaux et des litiges significatifs.

Les charges et produits exceptionnels concernent essentiellement des charges et produits sur exercices antérieurs dont un dégrèvement sur la contribution des dividendes versés, des cessions d'immobilisations et des charges non récurrentes.

5.3.6. Impôt sur les bénéfices

Impôt exigible et impôts différés

Les sociétés françaises détenues à plus de 95 % font partie d'un groupe d'intégration fiscale composé des sociétés U10, L3C, TEAM DECO, LOG10, B10 et HOMEA (nouvelle dénomination sociale de CODICO). L'économie d'impôts réalisée en 2018 s'élève à 543 k€.

Les impôts différés résultant des décalages temporaires entre les bases comptables et les bases fiscales sont comptabilisés selon la méthode du report variable.

Les actifs d'impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où ils peuvent être imputables sur des différences temporaires taxables ou sur des bénéfices fiscaux futurs.

L'imputation sur les bénéfices fiscaux futurs est prise en compte lorsqu'il existe une probabilité raisonnable de réalisation ou de recouvrement évaluée à partir d'éléments prévisionnels disponibles validés par la direction du groupe. En pratique, les prévisions sont retenues, par prudence, sur une durée de trois ans, sauf cas particulier.

Au sein d'une même entité fiscale (société, groupe d'intégration fiscale), les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés, quelle que soit leur échéance, dès lors que l'entité fiscale a le droit de procéder à la compensation de ses actifs et passifs d'impôts exigibles, et que les actifs et passifs d'impôts différés concernés sont prélevés par la même administration fiscale.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés en actifs et passifs non courants.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Le Groupe a opté pour une présentation du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) en déduction des frais de personnel.

La société fait l'objet d'une procédure de contrôle par l'administration fiscale portant sur les exercices 2013 à 2015. La proposition de redressement reçue de l'administration est contestée par la société.

• Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt comptabilisée

k€	2018	2017
Résultat avant impôt	1 267	4 978
Impôt théorique au taux de droit commun français (1)	422	1 659
Incidence des taux d'imposition étrangers	-226	-191
Incidence des changements de taux d'imposition	108	-11
Incidence des différences permanentes	-360	9
Incidence de la contribution sociale (3,3 %)		9
Incidence de la contribution sur dividendes		166
ID clôture non activés (sur déficits reportables)		104
Impôt effectif	-56	1 745

(1) à 33,33 %

• Ventilation de la charge d'impôt

k€	2018	2017
Impôt exigible	-38	1 651
Charge (crédit) d'impôt différé	-18	94
Total	-56	1 745

• Impôts différés

Les créances et dettes d'impositions différées sont présentées pour leur montant net par société.

Ventilation des impôts différés par nature k€	Impôts différés 2018		Impôts différés 2017	
	actifs	passifs	actifs	passifs
Retraitement de crédit-bail		1 386		1 102
Provisions indemnités de départ à la retraite	326		357	
Profits sur stocks	206		204	
Reports déficitaires	157			
Provisions réglementées		248		387
Autres différentes temporaires	59	34		7
Total	748	1 667	560	1 495

5.3.7. Bénéfice par action

Résultat par action

Le résultat net par action (avant dilution) est calculé à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite des titres d'autocontrôle.

La méthode utilisée pour la détermination du résultat net dilué est la méthode du rachat d'actions. Lorsque le résultat de base est négatif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base.

Au 31 décembre 2018, le nombre total d'actions s'élève à 17 260 745.
Le bénéfice net par action est de 0,07 €. Il n'y a pas d'instrument dilutif du capital.

5.4. Information sectorielle

Information sectorielle

Le Groupe concentre son action sur une activité de développement et de commercialisation de différentes gammes de produits dans le domaine de l'équipement de la maison et de la personne.

Il est organisé en deux principales zones géographiques :

- le pôle Europe dont l'activité consiste à expédier directement en magasins ou sur les plateformes logistiques des clients français ou internationaux les gammes qu'il conçoit
- le pôle Asie dont l'activité de sourcing, contrôle qualité et commercialisation des gammes créées par le groupe U10 s'adresse à la distribution internationale.

2018	Pôle Europe	Pôle Asie	Total
Chiffre d'affaires	138 810	42 029	180 839
Immobilisations incorporelles	405	-	405
Immobilisations corporelles	18 481	40	18 522
Immobilisations financières	1 312	1 275	2 587

2017	Pôle Europe	Pôle Asie	Total
Chiffre d'affaires	139 467	40 857	180 324
Immobilisations incorporelles	423	-	423
Immobilisations corporelles	19 631	104	19 735
Immobilisations financières	1 351	1 943	3 294

5.5. Compte de résultat pro forma

Il n'y a pas eu pour les exercices présentés de variation de périmètre nécessitant l'établissement d'un compte de résultat pro forma.

5.6. Engagements hors bilan

Les procédures mises en place par le Groupe permettent de recenser l'ensemble des principaux engagements du Groupe et de ne pas omettre d'engagements significatifs.

Le tableau suivant reprend l'ensemble des engagements hors bilan hors les locations en cours et les intérêts restant dus sur contrats d'emprunts.

Comptes consolidés annuels 31 décembre 2018

Engagements hors bilan (en k€)	Principales caractéristiques	2018	2017
Liés au périmètre du groupe		néant	néant
Liés au financement			
1/ Engagements donnés			
Nantissements de titres de participation		1-2	-
Nantissements de comptes bancaires	Comptes bancaires nantis en garantie d'un emprunt	(1)	-
Instruments de couverture	Couverture de taux sur emprunts	(1)	-
2/ Engagements reçus			
Garanties données par des tiers aux banques de sociétés du périmètre		-	-
Liés aux activités opérationnelles			
1/ Engagements donnés			
Crédit bail non retraité		240	25
Instruments de couverture	Contrats d'achats à terme de dollars US	6 479	22 292
	Contrats de vente à terme d'euros	-	-
2/ Engagements réciproques			
Crédits documentaires fournisseurs		3 038	8 974

(1) solde de l'emprunt à la fin de la période

• Garanties

Pour mémoire, des garanties sont données aux banques des sociétés du Groupe sous forme de garanties à première demande ou de lettres de confort, permettant aux filiales locales d'obtenir des découverts bancaires ou des avances de trésorerie. Au 31 décembre 2018, le montant de ces garanties s'élève à 31 649 k€ et les découverts correspondants à 8 145 k€. Par ailleurs, U10 s'est porté caution auprès du bailleur du contrat de crédit-bail souscrit par L3C pour ses bâtiments. De plus, les éléments incorporels de ce contrat sont nantis en faveur du bailleur.

• Couverture de change

Des contrats d'achat à terme de devises sont souscrits et s'inscrivent dans le cadre d'une politique de couverture visant à garantir des opérations commerciales (achats de marchandises).

Devise	Échéance	Montant nominal en k\$	Montant au 31/12/2018 en k\$	Cours de couverture moyen €/us\$	Solde converti en k€
USD	2019	7 500	7 500	1,1541	6 499
TOTAL		7 500	7 500	1,1541	6 499

• Couvertures de taux et autres engagements

Il n'y a pas de couvertures de taux en cours au 31 décembre 2018.

À la connaissance de la société, l'information présentée en annexe n'omet pas l'existence d'un engagement hors-bilan significatif.

• Engagements reçus et engagements réciproques

Le Groupe utilise le crédit documentaire auprès de certains de

ses fournisseurs et clients. Le montant de ces engagements réciproques s'élève à 3 038 k€ au 31 décembre 2018.

■ 5.7. Parties liées

Sont considérés comme dirigeants le Président, le Directeur Général, les Directeurs Généraux Délégués et les membres du conseil d'administration de la société U10.

Les transactions avec les parties liées indiquées ci-après concernent les sociétés ayant un dirigeant commun avec la société U10.

5.7.1. Entreprises liées

Les transactions avec les parties liées se sont élevées au cours de l'exercice à 98 k€ pour les prestations de services données, 1 281 k€ de prestations de services reçues. Les créances et dettes s'élèvent respectivement à 50 k€ et 3 684 k€ (y compris les dividendes à verser et l'avance en compte courant).

5.7.2. Rémunérations des dirigeants

La rémunération versée aux dirigeants s'est élevée en 2018 à 362 k€ (hors charges sociales) contre à 334 k€ en 2017.

Au 31 décembre 2018, il n'y a ni avances, ni crédits alloués aux membres de la direction, ni avantages postérieurs à l'emploi.

5.8. Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

5.9. Honoraires des Commissaires aux comptes et membres du réseau en charge pour le Groupe

Le tableau ci-dessous indique les honoraires versés aux commissaires aux comptes de U10 ainsi qu'aux membres de leur réseau.

k€	2018						2017					
	Réseau EXCO		ORFIS membre d'ALLINIAL GLOBAL		Total		Réseau EXCO		ORFIS Réseau BAKER - TILLY		Total	
Audit												
Commissariat aux comptes	163	100 %	50	94 %	212	98 %	165	100 %	51	98 %	217	99 %
- Émetteur	34	21 %	50	100 %	84	39 %	34	20 %	51	100 %	85	39 %
- Filiales intégrées globalement	129	79 %			129	61 %	132	80 %			132	61 %
Missions accessoires	0,8	0 %	3,2	6 %	4,0	2 %	0,8	0 %	1,0	2 %	1,8	1 %
- Émetteur	0,8	100 %	3,2	100 %	4,0	100 %	0,8	100 %	1,0	100 %	1,8	100 %
- Filiales intégrées globalement												
Sous-total	163	100 %	53	100 %	216	100 %	166	100 %	52	100 %	219	100 %
Autres prestations												
Juridique, fiscal, social												
Technologies de l'information												
Audit interne												
Autres												
Sous-total												
Total	163	100 %	53	100 %	216	100 %	166	100 %	52	100 %	219	100 %

5.10. Transition des normes IFRS aux normes françaises

Description de la nature des changements comptables significatifs :

Écarts d'acquisition :

A la date d'ouverture de présentation des comptes en normes françaises, les tests de dépréciation périodiques des écarts d'acquisition étaient remplacés par l'amortissement systématique. L'écart d'acquisition comptabilisé au bilan de la société est donc totalement amorti au 1^{er} janvier 2017.

La conversion n'entraîne donc pas d'impact en compte de résultat à la date de transition mais uniquement dans les réserves pour un montant de -50 176 k€ au 1^{er} janvier 2017.

Instruments financiers de couverture :

Les contrats d'achats à terme d'USD sont inscrits en engagements hors bilan.

Ils étaient comptabilisés en capitaux propres selon les normes IFRS.

La conversion n'entraîne donc pas d'impact en compte de résultat à la date de transition mais uniquement dans les réserves pour un montant de -2 354 k€ au 1^{er} janvier 2017

Compte de résultat :

Les escomptes pour paiement anticipés sont classés en résultat financier en normes françaises alors qu'ils étaient comptabilisés en résultat opérationnel courant en normes IFRS.

Il s'agit d'un simple reclassement de présentation qui n'a pas d'impact sur le résultat net.

Comptes consolidés annuels 31 décembre 2018

Tableau de rapprochement du bilan au 31 décembre 2016

Éléments du bilan en normes IFRS - ACTIF	Exercice N-1 en normes IFRS 31/12/2016	Reclassements	Retraitements	Exercice N-1 Retraité en normes françaises 31/12/2016	Note	Éléments du bilan en règles françaises - ACTIF
Actifs non courants						Actif Immobilisé
Écarts d'acquisition	50 176		-50 176	0	a	Écarts d'acquisition
Autres immobilisations incorporelles	324			324		Immobilisations incorporelles
Immobilisations corporelles	20 673			20 673		Immobilisations corporelles
Immobilisations financières	3 802			3 802		Immobilisations financières
Impôts différés actifs	550	-550		0	b	
Total des actifs non courants	75 525	-550	-50 176	24 799		Total actif immobilisé
Stocks	52 755			52 755		Stocks
Clients	35 165			35 165		Clients
Impôts courants	618			618		
Autres créances et charges constatées d'avance	10 347	550	-3 532	7 366	c / d	Autres créances et charges constatées d'avance
Disponibilités et quasi-disponibilités	32 902			32 902		Disponibilités et valeurs mobilières de placement
Total des actifs courants	131 787	550	-3 532	128 806		Total actif circulant
TOTAL ACTIF	207 312	0	-53 708	153 604		TOTAL ACTIF
Éléments du bilan en normes IFRS - PASSIF	Exercice N-1 en normes IFRS 31/12/2016	Reclassements	Retraitements	Exercice N-1 Retraité en normes françaises 31/12/2016	Note	Éléments du bilan en règles françaises - PASSIF
Capital	18 640			18 640		Capital
Prime d'émission et d'apport	12 807			12 807		Prime d'émission et d'apport
Titres d'autocontrôle	-101			-101		Titres d'autocontrôle
Réserves et résultat	70 644		-52 531	18 113		Réserves et résultat
Capitaux propres - Part du Groupe	101 990		-52 531	49 459		Capitaux propres - Part du Groupe
Intérêts minoritaires	5 835	0		5 835		Intérêts minoritaires
Total des capitaux propres	107 825	0	-52 531	55 294		Total des capitaux propres
Dettes financières à long terme	29 816	32 491		62 307		Emprunts et dettes financières
Provisions non courantes	1 161	225		1 386		Provisions
Impôts différés passifs	2 571		-1 177	1 394	e	Provisions pour impôts différés
Total des passifs non courants	33 548	32 716	-1 177	65 087		Total des passifs non courants
Part à moins d'un an des dettes financières à long terme	4 364	-4 364		0		
Dettes financières à court terme	28 127	-28 127		0		
Provisions courantes	225	-225		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 476			24 476		Fournisseurs
Dettes d'impôt sur les sociétés	163			163		Autres dettes et comptes de régularisation
Autres passifs courants	8 585			8 585		
Total des passifs courants	65 939	-32 716	0	98 310		Total Dettes
TOTAL PASSIF	207 312	0	-53 708	153 604		TOTAL PASSIF

a amortissement des goodwill

b-c reclassement des IDA en autres créances

d annulation du retraitement des contrats AAT

e annulation du retraitement d'impôt différé sur les contrats AAT

Comptes consolidés annuels 31 décembre 2018

Tableau de rapprochement du bilan au 31 décembre 2017

Éléments du bilan en normes IFRS - ACTIF	Exercice N-1 en normes IFRS 31/12/2017	Reclassements	Retraitements	Exercice N-1 Retraité en normes françaises 31/12/2017	Note	Éléments du bilan en règles françaises - ACTIF
Actifs non courants						Actif Immobilisé
Écarts d'acquisition	47 468		-47 468	0	a	Écarts d'acquisition
Autres immobilisations incorporelles	423			423		Immobilisations incorporelles
Immobilisations corporelles	19 735			19 735		Immobilisations corporelles
Immobilisations financières	3 294			3 294		Immobilisations financières
Impôts différés actifs	816	-816		0	b	
Total des actifs non courants	71 737	-816	-47 468	23 453		Total actif immobilisé
Stocks	57 776			57 776		Stocks
Clients	37 272			37 272		Clients
Impôts courants	2 184			2 184		
Autres créances et charges constatées d'avance	7 028	816	-255	7 588	c / d	Autres créances et charges constatées d'avance
Disponibilités et quasi-disponibilités	16 105			16 105		Disponibilités et valeurs mobilières de placement
Total des actifs courants	120 365	816	-255	120 926		Total actif circulant
TOTAL ACTIF	192 102	0	-47 724	144 378		TOTAL ACTIF
Éléments du bilan en normes IFRS - PASSIF	Exercice N-1 en normes IFRS 31/12/2017	Reclassements	Retraitements	Exercice N-1 Retraité en normes françaises 31/12/2017	Note	Éléments du bilan en règles françaises - PASSIF
Capital	17 261			17 261		Capital
Prime d'émission et d'apport	12 807			12 807		Prime d'émission et d'apport
Titres d'autocontrôle	-78			-78		Titres d'autocontrôle
Réserves et résultat	57 987		-46 958	11 029		Réserves et résultat
Capitaux propres - Part du Groupe	87 976	0	-46 958	41 019		Capitaux propres - Part du Groupe
Intérêts minoritaires	5 643	0		5 643		Intérêts minoritaires
Total des capitaux propres	93 620	0	-46 958	46 662		Total des capitaux propres
Dettes financières à long terme	25 408	37 762		63 170		Emprunts et dettes financières
Provisions non courantes	1 227	218		1 445		Provisions
Impôts différés passifs	1 497		0	1 497	e	Provisions pour impôts différés
Total des passifs non courants	28 132	37 980	0			
Part à moins d'un an des dettes financières à long terme	5 446	-5 446		0		
Dettes financières à court terme	32 315	-32 315		0		
Provisions courantes	218	-218		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 014			22 014		Fournisseurs
Dettes d'impôt sur les sociétés	50			50		Autres dettes et comptes de régularisation
Autres passifs courants	10 307		-766	9 540	d	
Total des passifs courants	70 350	-37 980	-766	97 716		Total Dettes
TOTAL PASSIF	192 102	0	-47 724	144 378		TOTAL PASSIF

a amortissement des goodwills

b-c reclassement des IDA en autres créances

d annulation du retraitement des contrats AAT

e annulation du retraitement d'impôt différé sur les contrats AAT

Comptes consolidés annuels 31 décembre 2018

Tableau de rapprochement du résultat au 31 décembre 2017

Éléments du compte de résultat en normes IFRS	Exercice N-1 en normes IFRS 31/12/2017	Reclassements	Retraitements	Exercice N-1 Retraité en normes françaises 31/12/2017	Note	Éléments du compte de résultat en règles françaises
Chiffre d'affaires	180 324			180 324		Chiffre d'affaires
Escomptes accordés	-622	1 279		657	f	Autres produits d'exploitation
Produits des activités ordinaires	179 702	1 279	0	180 981		Produits d'exploitation
Consommations de marchandises, matières et sous-traitance	-120 212			-120 212		Achats consommés
Charges de personnel	-19 803			-19 803		Charges de personnel
Autres produits et charges d'exploitation	-29 458	-87		-29 545	g	Charges externes
Impôts, taxes et versements assimilés	-1 848			-1 848		Impôts et taxes
		-570		-570	h	Autres charges d'exploitation
Résultat opérationnel courant avant dotations aux amortissements et provisions	8 380	622	0	9 003		Résultat d'exploitation avant dotations nettes aux amortissements et provisions
Dotations nettes aux amortissements et provisions	-1 893			-1 893		Dotations nettes aux amortissements et provisions
Résultat opérationnel courant	6 487	622	0	7 110		Résultat d'exploitation
Autres produits et charges opérationnels non courants	-566	566		0	i	
Résultat opérationnel	5 921	1 189	0	7 110		
Produits financiers	36			36		Produits financiers
Charges financières	-980	-622		-1 602	j	Charges financières
Charges financières nettes	-944	-622	0	-1 566		Résultat financier
Résultat exceptionnel		-566		-566	i	Résultat exceptionnel
Impôts sur les bénéfices	-1 745			-1 745		Impôts sur les résultats
Résultat net consolidé	3 233	0	0	3 233		Résultat net consolidé
Attribuable aux :						
Actionnaires du Groupe U10	3 023			3 023		
Intérêts minoritaires	210			210		
Résultat par action	0,18			0,18		

f-g reclassement des escomptes en financier et des autres produits d'exploitation + transfert de charges en autres produits d'exploitation

h reclassement des autres charges d'exploitation sur une ligne distincte

i reclassement de l'opérationnel non courant en exceptionnel

j reclassement des escomptes en financier

Comptes consolidés annuels 31 décembre 2018

Tableau de rapprochement des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Capital	Primes	Réserves et résultat groupe	Actions propres	Juste valeur des instruments financiers et écarts actuariels	Écarts de conversion	Capitaux propres - part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Situation à l'ouverture au 01 janvier 2017 - IFRS	18 640	12 807	63 504	-102	2 194	4 947	101 990	5 835	107 825
Amortissement des écarts d'acquisition	-	-	-50 176	-	-	-	-50 176	-	-50 176
Décomptabilisation des instruments financiers	-	-	-161	-	-2 194	-	-2 355	-	-2 355
Total des retraitements	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Situation à l'ouverture au 01 janvier 2017 - Règles françaises	18 640	12 807	13 167	-102	-	4 947	49 459	5 835	55 294

CAPITAUX PROPRES	Capital	Primes	Réserves et résultat groupe	Actions propres	Juste valeur des instruments financiers et écarts actuariels	Écarts de conversion	Capitaux propres - part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Situation au 31 décembre 2017 - IFRS	17 261	12 807	56 647	-78	-672	2 012	87 977	5 643	93 620
Amortissement des écarts d'acquisition	-	-	-50 176	-	-	2 708	-47 468	-	-47 468
Décomptabilisation des instruments financiers	-	-	-161	-	672	-	511	-	511
Total des retraitements	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Situation au 31 décembre 2017 - Règles françaises	17 261	12 807	6 310	-78	-	4 720	41 019	5 643	46 662

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'assemblée générale de la société U10

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société U10 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de référentiel comptable tel qu'exposé dans la note 5.1 de l'annexe.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

La note 5.2.2.1 de l'annexe, décrit les règles et méthodes comptables suivies relatives à l'évaluation des stocks. Dans le cadre de notre appréciation, nous avons revu le caractère approprié des principes comptables appliqués par le groupe, relatifs à la comptabilisation des stocks. Nous nous sommes assurés, au travers de sondage de la correcte mise en œuvre de ces principes.

Comme mentionné ci-dessus, la note 5.1 de l'annexe des comptes consolidés expose le changement de référentiel comptable. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ces changements et de la présentation qui en est faite.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations

comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Roanne et Villeurbanne – le 29 avril 2019

Les commissaires aux comptes

EXCO HESIO
Jean-Michel Lannes

ORFIS
Bruno Genevois

Membres de la Compagnie Régionale de LYON



Comptes sociaux 31 décembre 2018

1.	Bilan	48
2.	Compte de résultat	49
3.	Annexe	49
	Événements marquants de l'exercice	49
	Événements postérieurs à la clôture	49
3.1.	Règles et méthodes comptables	49
3.1.1.	Immobilisations incorporelles	49
3.1.2.	Immobilisations corporelles	50
3.1.3.	Immobilisations financières	50
3.1.4.	Créances	50
3.1.5.	Disponibilités	50
3.1.6.	Opérations en devises	50
3.1.7.	Provisions pour risques et charges	50
3.1.8.	Impôts sur les sociétés	50
3.1.9.	Provisions pour avantages du personnel	50
3.2.	Complément d'information relatif au bilan et au compte de résultat	51
3.2.1.	Bilan	51
3.2.1.1.	Immobilisations incorporelles	51
3.2.1.2.	Immobilisations corporelles	51
3.2.1.3.	Immobilisations financières	51
3.2.1.4.	Créances clients et autres créances	52
3.2.1.5.	Disponibilités	52
3.2.1.6.	Comptes de régularisation	52
3.2.1.7.	Capitaux propres	53
3.2.1.8.	Provisions pour risques et charges	53
3.2.1.9.	Endettement financier net	53
3.2.1.10.	Fournisseurs	54
3.2.1.11.	Autres Dettes	54
3.2.1.12.	Éléments relevant de plusieurs postes de bilan	55
3.2.1.13.	Inventaire des valeurs mobilières	55
3.2.2.	Compte de résultat	56
3.2.2.1.	Chiffre d'affaires	56
3.2.2.2.	Répartition géographique	56
3.2.2.3.	Charges de personnel et effectifs	56
3.2.2.4.	Dotations aux amortissements et aux provisions	56
3.2.2.5.	Charges et produits financiers	56
3.2.2.6.	Charges et produits exceptionnels	56
3.2.2.7.	Impôt sur les bénéfices	57
3.2.3.	Engagements hors bilan	57
3.2.3.1.	Crédit-bail	57
3.2.3.2.	Avals, cautions et garanties	58
3.2.3.3.	Engagements reçus	58
3.2.3.4.	Autres engagements réciproques	58
3.2.4.	Tableau des filiales et participations	58
3.2.5.	Parties liées	59
3.2.6.	Informations concernant les risques de marché	59
3.2.6.1.	Risques de change	59
3.2.6.2.	Risques de taux	59

Comptes sociaux 31 décembre 2018

1. Bilan

ACTIF		2018		2017
k€	Brut	Amortissements et provisions	Net	
Immobilisations incorporelles	993	893	101	94
Immobilisations corporelles	2 397	1 163	1 235	1 223
Immobilisations financières	97 262	579	96 683	96 671
Actif immobilisé	100 652	2 634	98 018	97 988
Stocks et en-cours	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	1 416	-	1 415	790
Autres créances	6 033	2 156	3 877	3 585
Disponibilités	4 189	-	4 189	139
Actif circulant	11 637	2 156	9 481	4 514
Comptes de régularisation	370	-	370	571
Total	112 659	4 790	107 869	103 073
PASSIF		2018		2017
k€				
Capital			17 261	17 261
Prime d'émission ou de fusion			12 807	12 807
Réserve légale			1 726	1 864
Autres réserves			36 388	34 247
Report à nouveau			-	-
Résultat de l'exercice			4 621	5 042
Provisions réglementées			85	64
Capitaux propres			72 888	71 284
Provisions pour risques et charges			91	338
Dettes financières			30 265	27 665
Dettes fournisseurs			1 844	1 246
Dettes fiscales et sociales			181	270
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			28	54
Autres dettes			2 567	2 216
Comptes de régularisation			5	-
Total			107 869	103 073

2. Compte de résultat

k€	2018	2017
Chiffre d'affaires net	5 603	2 665
Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges	28	6
Autres produits	588	495
Total produits d'exploitation	6 219	3 166
Achats de marchandises	3 453	707
Autres achats et charges externes	2 791	3 332
Impôts et taxes	234	191
Charges de personnel	991	857
Dotations aux amortissements sur immobilisations	302	215
Autres charges	308	308
Total charges d'exploitation	8 079	5 611
Résultat d'exploitation	-1 860	-2 444
Produits financiers	5 829	7 751
Charges financières	451	760
Résultat financier	5 378	6 990
Résultat courant avant impôt	3 518	4 546
Produits exceptionnels	808	1 060
Charges exceptionnelles	247	1 133
Résultat exceptionnel	560	-73
Impôt sur les bénéfices	-543	-569
Résultat net	4 621	5 042

3. Annexe

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels couvrant la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration de la société du 03 avril 2019.

• Événements marquants de l'exercice

Les titres de la société ont été transférés sur Euronext Growth le 6 août 2018.

• Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture, susceptible d'avoir une influence sur les comptes annuels, n'est à signaler.

■ 3.1. Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles généralement admises d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Aucune modification significative n'a été apportée aux méthodes d'évaluation par rapport au dernier exercice clos.

Les comptes au 31 décembre 2018 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L.123-12 à L.123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC). La société a opté pour un traitement prospectif.

3.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, majoré des coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée. Les valeurs résiduelles sont considérées comme non significatives. Les logiciels créés en interne sont immobilisés sur la base des coûts engagés à partir de la phase de développement.

Elles font l'objet d'un amortissement dont la durée est calculée en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif. A ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

Comptes sociaux 31 décembre 2018

- Dessins : de 1 à 4 ans
- Logiciels, licences : de 1 à 5 ans
- Autres immobilisations incorporelles : 3 ans.

3.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, majoré des coûts directement attribuables engagés pour leur préparation et leur mise en état de fonctionner. Les valeurs résiduelles sont considérées comme non significatives.

Elles font l'objet d'un amortissement dont la durée est calculée en fonction de leur durée d'utilisation estimée. A ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Constructions d'exploitation : de 10 à 30 ans
- Agencements généraux : de 5 à 20 ans
- Matériels de transport : de 2 à 5 ans
- Matériels et mobiliers de bureau : de 2 à 10 ans.

3.1.3. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué, le cas échéant, de provisions pour dépréciation. Une provision est constatée dans le cas où la valeur des titres est supérieure à la valeur d'utilité, évaluée en tenant compte des perspectives de chaque société (valeur de marché, perspectives de développement et de rentabilité) et de la situation nette.

3.1.4. Créances

Les créances clients faisant l'objet d'opérations de cession sont sorties du poste « Créances clients et comptes rattachés » dès lors que les droits attachés à ces créances sont transférés. Des provisions sont constituées sur la base d'une évaluation du risque de non recouvrement des créances. Ces provisions sont fondées sur une appréciation individuelle de ce risque.

3.1.5. Disponibilités

Les disponibilités sont essentiellement constituées de comptes bancaires débiteurs et de valeurs mobilières de placement.

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur dernière valeur d'achat. Des provisions pour dépréciation sont constituées dès lors que la valeur de marché devient inférieure à la valeur comptable.

3.1.6. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en devises étrangères sont converties en euros au cours de change à la clôture de l'exercice. Les différences de conversion sont comptabilisées en écart de conversion actif ou passif. Les pertes de change latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour risques.

3.1.7. Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques est constituée afin de couvrir une obligation de la société (légale, réglementaire ou contractuelle) à l'égard d'un tiers qui provoquera probablement une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

Le montant correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société doive supporter pour éteindre son obligation.

3.1.8. Impôts sur les sociétés

La société U10 est la société mère du Groupe intégré fiscalement comprenant les sociétés :

- L3C
- B10
- LOG10
- HOMEA
- TEAM DECO

Chaque société prend en charge son impôt comme si elle n'était pas intégrée.

La société fait l'objet d'une procédure de contrôle par l'administration fiscale portant sur les exercices 2013 à 2015. La proposition de redressement reçue de l'administration est contestée par la société.

3.1.9. Provisions pour avantages du personnel

Les provisions pour avantages du personnel concernent uniquement les engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite. Elles sont évaluées selon la méthode des unités de crédit projetées et sont basées sur des hypothèses actuarielles pour l'estimation de l'espérance de vie, le taux de rotation du personnel en fonction de l'ancienneté des salariés, la revalorisation du salaire et le taux d'actualisation. Les écarts actuariels sont, le cas échéant, comptabilisés en résultat.

En 2018 comme en 2017, la société a retenu les hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,8 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Âge de départ à la retraite (à l'initiative du salarié) : 65 ans

■ 3.2. Complément d'information relatif au bilan et au compte de résultat

3.2.1. Bilan

3.2.1.1. Immobilisations incorporelles

Elles sont constituées de :

k€	Valeur brute	2018 Amortissements cumulés	Valeur nette	2017 Valeur nette
Logiciels, brevets, licences	967	893	74	94
Autres immobilisations incorporelles	10	-	10	-
Immobilisations incorporelles en cours	17	-	17	-
Total	993	893	101	94

L'évolution de la valeur nette s'analyse de la façon suivante :

k€	2018	2017
Solde en début d'exercice	94	40
Acquisitions	109	110
Cessions (valeur brute)	-8	-260
Dotations aux amortissements	-103	-56
Amortissements des immobilisations cédées	8	260
Solde en fin d'exercice	101	94

3.2.1.2. Immobilisations corporelles

Elles sont constituées de :

k€	Valeur brute	2018 Amortissements cumulés	Valeur nette	2017 Valeur nette
Terrains bâtis	69	-	69	69
Bâtiments	143	119	24	27
Agencements	1 683	768	914	970
Matériel de transport	124	54	70	69
Matériel et mobilier de bureau	283	221	62	87
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	96	-	96	-
Total	2 397	1 163	1 235	1 223

L'évolution de la valeur nette s'analyse de la façon suivante :

k€	2018	2017
Solde en début d'exercice	1 223	1 134
Acquisitions	368	244
Cessions (valeur brute)	-212	-224
Dotations aux amortissements	-190	-148
Amortissements des immobilisations cédées	46	216
Solde en fin d'exercice	1 235	1 223

3.2.1.3. Immobilisations financières

Elles sont constituées de :

k€	Valeur brute	2018 Provisions	Valeur nette	2017 Valeur nette
Titres de participation	96 772	575	96 197	96 135
Autres immobilisations financières	490	4	486	537
Total	97 262	579	96 683	96 671

Le poste « autres immobilisations financières » comprend les actions propres de la société pour un montant de 71 k€.

Celles-ci ont été acquises dans le cadre d'un programme de rachat d'actions.

Comptes sociaux 31 décembre 2018

L'évolution de la valeur nette s'analyse de la façon suivante :

k€	2018	2017
Solde en début d'exercice	96 671	96 926
Acquisitions et augmentations	5 837	11 832
Cessions et diminutions	-5 884	-11 894
Dotations aux provisions	-18	-198
Reprises de provisions	77	5
Solde en fin d'exercice	96 683	96 671

Les mouvements de l'exercice concernant les actions propres et les contrats de liquidités s'élèvent à 467 k€ pour les acquisitions et 517 k€ pour les diminutions.

3.2.1.4. Créances clients et autres créances

Elles sont constituées de :

k€	Valeur brute	2018		2017	
		Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Valeur nette
Clients	1 416	-	1 415		790
Etat, impôt sur les bénéfices	1 730	-	1 730		1 932
Etat, autres impôts et taxes	80	-	80		83
Taxe sur la valeur ajoutée	574	-	574		868
Groupe et associés	648	-	648		130
Fournisseurs débiteurs	-	-	-		1
Débiteurs divers	3 001	2 156	845		571
Total	7 449	2 156	5 292		4 375

Les échéances des créances clients sont à moins d'un an. Les débiteurs divers comprennent un montant de 2 143 k€ au titre de créances clients rachetées à l'ex-filiale C3M déprécié en totalité,

une créance diverse de 27 k€ provisionnée à hauteur de 50 % dont 15 k€ sont à échéance à plus d'un an et des produits à recevoir au titre de dividendes intragroupes pour 832 k€.

Les créances comprennent les montants suivants au titre des produits à recevoir :

k€	Valeur brute	2018		2017	
		Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Valeur nette
État, autres impôts et taxes	80	-	80		83
Débiteurs divers	832	-	832		552
Total	912	-	912		634

3.2.1.5. Disponibilités

Elles sont constituées de :

k€	2018	2017
Banques, comptes courants débiteurs	4 189	139
Total	4 189	139

3.2.1.6. Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance, pour 326 k€, concernent :

- des frais de location et charges locatives pour 172 k€,
- des frais de maintenance pour 62 k€,
- des frais de salons pour 45 k€
- des taxes pour 19 k€,
- un ensemble de charges de gestion courante pour 28 k€.

L'écart de conversion actif correspond à une créance en dollars US pour 40 k€ et une dette en dollars US pour 4 k€.

Il n'y a pas de produits constatés d'avance au 31 décembre 2018.

Comptes sociaux 31 décembre 2018

3.2.1.7. Capitaux propres

L'évolution des capitaux propres s'analyse de la façon suivante :

k€ [excepté les données relatives aux actions]	Nombre d'actions émises	Capital social	Prime d'émission et d'apport	Réserves et résultat	Capitaux propres
Solde au 31/12/2016	18 639 732	18 640	12 807	46 028	77 475
Résultat de l'exercice 2017	-	-	-	5 042	5 042
Dividendes versés	-	-	-	-5 592	-5 592
Provisions réglementées	-	-	-	21	21
Autres mouvements	-1 378 987	-1 379	-	-4 283	-5 662
Solde au 31/12/2017	17 260 745	17 261	12 807	41 217	71 284
Résultat de l'exercice 2018	-	-	-	4 621	4 621
Dividendes versés	-	-	-	-3 107	-3 107
Provisions réglementées	-	-	-	21	21
Autres mouvements	-	-	-	68	68
Solde au 31/12/2018	17 260 745	17 261	12 807	42 821	72 888

Le conseil d'administration du 15 juin 2017 a décidé d'annuler 1 378 987 actions auto-détenues acquises le 24 mai 2017. Le capital social de U10 s'élève désormais à 17 260 745 €.

Dans le cadre du contrat de liquidité, le nombre d'actions détenues par la société est de 34 349.

3.2.1.8. Provisions pour risques et charges

La provision pour risques correspond à une provision pour perte de change pour 44 k€.

La provision pour charges correspond aux engagements au titre du départ à la retraite pour 47 k€.

L'évolution des provisions pour risques et charges s'analyse comme suit :

k€	2017	Dotations	Reprises		2018
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour risques	278	4	217	21	44
Provisions pour charges	61	5	-	19	47
Total	338	9	217	40	91

3.2.1.9. Endettement financier net

Les disponibilités nettes sont constituées par les liquidités immédiatement disponibles, déduction faite des découverts, et par les placements à court terme ayant une échéance inférieure ou égale à trois mois à la date d'acquisition.

L'endettement financier net représente 35,8 % des fonds propres (38,6 % à fin 2017). Il est exclusivement souscrit en euros.

Comptes sociaux 31 décembre 2018

L'endettement financier net s'analyse comme suit :

k€	Total	2018			2017
		< 1 an	entre 1 et 5 ans	> 5 ans	
Emprunts > 2 ans à l'origine	9 269	3 040	6 228	-	11 569
Intérêts courus	4	4	-	-	5
Autres dettes financières court terme	3 320	3 320	-	-	7 218
Dettes financières	12 592	6 364	6 228	-	18 792
Banques, comptes courants débiteurs	4 189	4 189	-	-	139
Banques, comptes courants créditeurs	-17 673	-17 673	-	-	-8 873
Disponibilités nettes	-13 484	-13 484	-	-	-8 734
Endettement financier net	26 077	19 848	6 228	-	27 526

La variation de l'endettement financier net s'analyse comme suit :

k€	2018	2017
Solde en début d'exercice	27 526	21 393
Souscription d'emprunts > 2 ans à l'origine	-	-
Remboursement / diminution d'emprunts > 2 ans à l'origine	-2 301	-2 061
Variation des intérêts courus	-1	4
Variation des autres dettes financières court terme	-3 899	7 218
Variation des disponibilités nettes	4 751	971
Solde en fin d'exercice	26 077	27 526

3.2.1.10. Fournisseurs

Toutes les dettes fournisseurs sont à moins d'un an.

Les dettes fournisseurs comprennent 238 k€ au titre des charges à payer.

3.2.1.11. Autres Dettes

Elles sont constituées de :

k€	2018	2017
Personnel et comptes rattachés	42	46
Sécurité sociale et organismes sociaux	76	65
Taxe sur la valeur ajoutée	-	123
Autres impôts et taxes	63	34
Dettes sur immobilisations	28	54
Groupe et associés	2 567	1 945
Dettes diverses	-	271
Total	2 775	2 539

Toutes les dettes sont à moins d'un an.

Les dettes Groupe et associés sont constituées de comptes courants de filiales au titre de l'intégration fiscale pour 2 567 k€.

Les dettes comprennent les montants suivants au titre des charges à payer :

k€	2018	2017
Personnel et comptes rattachés	42	46
Sécurité sociale et organismes sociaux	19	21
Autres impôts et taxes	51	26
Total	112	93

3.2.1.12. Éléments relevant de plusieurs postes de bilan

Postes du bilan k€	Entreprises liées
Capital souscrit non appelé	
Avances et acomptes sur immobilisations	
Participations	96 197
Créances rattachées à des participations	
Prêts	
Autres titres immobilisés	
Autres immobilisations financières	
Avances et acomptes versés sur commandes	
Créances clients et comptes rattachés	249
Autres créances	1 480
Charges constatées d'avance	
Capital souscrit appelé non versé	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	3 314
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 216
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	2 567
Produits constatés d'avance	

3.2.1.13. Inventaire des valeurs mobilières

Sociétés	Nombre d'actions ou de parts	% de participation	Valeur nette d'inventaire k€	
I. Titres de participation			96 197	
Sociétés françaises	L3C	3 000 000	100,00 %	30 285
	B10	2 257 854	99,90 %	44 346
	LOG10	43 000	100,00 %	77
	DUTEXDR	2 957 500	65,00 %	2 957
	U-WEB	1 530	51,00 %	-
Sociétés étrangères	SMERWICK GROUP	7 269	72,69 %	18 530
II. Autres titres immobilisés			67	
Sociétés françaises	Actions propres	34 349	0,18 %	67
	VMP bloquées et nanties au profit de filiales	-	-	-
Sociétés étrangères	Néant	-	-	-
III. Valeurs mobilières de placement				
Sociétés françaises	Néant	-	-	-
Sociétés étrangères	Néant	-	-	-
Total général (I+II+III)			96 264	

Comptes sociaux 31 décembre 2018

3.2.2. Compte de résultat

3.2.2.1. Chiffre d'affaires

Le fait générateur du chiffre d'affaires est la réalisation de la prestation pour le compte du client. Les factures établies en monnaie étrangère sont converties en euros au cours du jour de l'opération, selon les parités quotidiennes publiées par la Banque de France.

3.2.2.2. Répartition géographique

La ventilation France / Export s'établit comme suit :

k€	2018	2017
Tiers France	2 282	550
Tiers Union Européenne	110	-
Tiers hors Union Européenne	1 293	281
Sociétés du Groupe	1 918	1 834
Total	5 603	2 665

3.2.2.3. Charges de personnel et effectifs

Les charges de personnel se répartissent ainsi :

k€	2018	2017
Salaires et traitements	711	611
Charges sociales	279	245
Total	991	857

3.2.2.5. Charges et produits financiers

Ils s'analysent comme suit :

k€	2018	Dont entreprises liées	Dont entreprises avec lesquelles la Société a un lien de participation	2017	Dont entreprises liées	Dont entreprises avec lesquelles la Société a un lien de participation
Charges d'intérêts des emprunts	-61	-	-	-66	-	-
Charges d'intérêts court terme	-136	-55	-	-114	-80	-
Escomptes accordés	1	-	-	-	-	-
Différences de change nettes	76	-	-	-86	-	-
Revenus des titres de participations	5 610	5 610	-	7 742	7 742	-
Autres	-112	-133	-	-487	-430	-
Total	5 378	5 422	-	6 990	7 232	-

Conformément à la norme 2015-05 de l'ANC, les gains et pertes de change liés aux opérations commerciales sont comptabilisés en résultat d'exploitation.

Pour l'exercice 2018, les différences de change nettes comptabilisées en exploitation s'élèvent à +280 k€.

L'effectif à la clôture de l'exercice s'établit comme suit :

	2018	2017 ⁽¹⁾
Président Directeur Général	1	1
Cadres	6	5
Total	7	6

(1) Retraité selon définition du code de la Sécurité Sociale au 1^{er} janvier 2018

En application de la note d'information de l'Autorité des Normes Comptables du 28 février 2013, la société a choisi de comptabiliser le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi en moins des charges de personnel. Un compte spécifique a été créé pour ce produit. Conformément aux objectifs légaux fixés pour l'utilisation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), la société établit que la créance d'impôt liée au CICE perçue sur l'exercice 2018 a permis de financer notamment des investissements. Le CICE 2018 s'élève à 3 k€ comme en 2017.

3.2.2.4. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations s'analysent comme suit :

k€	2018	2017
Dotations aux amortissements des immobilisations	293	204
Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	9	11
Total	302	215

3.2.2.6. Charges et produits exceptionnels

Ils s'analysent comme suit :

k€	2018	2017
Résultat net sur opérations de gestion	426	-855
Résultat net sur opérations en capital	-64	-17
Dotations / Reprises de provisions	198	799
Total	560	-73

Le résultat net sur opérations de gestion comprend le dégrèvement de la contribution additionnelle à l'impôt sur les sociétés pour 426 k€.

Le résultat net sur opérations en capital comprend un résultat de cession sur actions propres pour -48 k€ et un résultat de cession d'immobilisations pour -16 k€.

Comptes sociaux 31 décembre 2018

Le poste Dotation/Reprises de provisions comprend une reprise sur la situation nette négative de la filiale LOG10 pour 216 k€. Par ailleurs, une dotation aux amortissements dérogatoires a été enregistrée pour 21 k€. Il s'agit de l'amortissement d'un tènement immobilier, suite à la levée d'option à l'échéance du contrat de crédit-bail.

3.2.2.7. Impôts sur les bénéfices

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices est la suivante :

k€	2018	2017
Sur résultat courant	-521	-798
Sur résultat exceptionnel	-22	229
Total	-543	-569

Au titre de la convention d'intégration fiscale et compte tenu de son résultat fiscal négatif, la société a constaté dans ses comptes au 31 décembre 2018 un profit d'impôt de 543 k€.

3.2.3. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan s'analysent comme suit :

k€	2018	2017
Engagements donnés	12 650	12 295
Nantissements, hypothèques, sûretés réelles	-	-
Crédit-bail	346	251
Créances cédées non échues	-	-
Avals, cautions et garanties données	12 304	12 044
Autres engagements donnés	-	-
Engagements reçus	-	-
Avals, cautions et garanties reçues	-	-
Autres engagements reçus	-	-
Engagements réciproques	6 550	22 498
Crédits documentaires	-	-
Achats de devises à terme*	6 550	22 498
Autres engagements réciproques	-	-
Total	19 200	34 793

* Au cours de clôture

3.2.3.1. Crédit-bail

Les engagements de crédit-bail s'analysent comme suit :

k€	Terrains	Constructions	Véhicules	Total
Valeur d'origine	67	1 330	250	1 647
Amortissements théoriques	-	832	4	835
Cumul exercices antérieurs	-	778	-	778
Dotations de l'exercice	-	53	4	57
Redevances payées	63	1 877	50	1 990
Cumul exercices antérieurs	58	1 745	-	1 803
Dotations de l'exercice	4	132	50	187
Redevances restant à payer	4	110	207	321
à 1 an au plus	4	110	42	156
entre 1 et 5 ans	-	-	165	165
à plus de 5 ans	-	-	-	-
Valeur résiduelle	-	-	25	25

Comptes sociaux 31 décembre 2018

3.2.3.2. Avals, cautions et garanties

Les garanties données concernent des couvertures d'opérations commerciales pour 11 507 k€ et une caution sur contrat de crédit-bail immobilier pour 797 k€.

Elles s'analysent comme suit :

Garantie	Filiale	Banque	Échéance	kUSD	kEUR
Avals, cautions et garanties données :					
- Standby BECM	LONGFIELD-SMERWICK-NEWPRO-U10LTD-MADE IN U10	ICBC (MICB)	31/03/2019	750	655
- Standby BECM	LONGFIELD-SMERWICK-NEWPRO-U10LTD-MADE IN U10	FUBON	31/03/2019	250	218
- Standby BNP	LONGFIELD-SMERWICK-NEWPRO-U10LTD-MADE IN U10	ICBC (MICB)	31/05/2019	600	524
- Garantie à première demande	LONGFIELD-SMERWICK-NEWPRO	BNP PARIBAS TAIPEI	30/11/2019	6 825	5 961
- Garantie à première demande	LONGFIELD-SMERWICK-U10LTD-MADE IN U10	ICBC (MICB)	30/09/2019	2 150	1 878
- Garantie à première demande	LONGFIELD-SMERWICK-NEWPRO-U10LTD-MADE IN U10	ICBC (MICB)	30/09/2019	2 000	1 747
- Garantie à première demande	LONGFIELD-SMERWICK-NEWPRO-U10LTD-MADE IN U10	ICBC (MICB)	30/09/2019	600	524
- Caution	L3C	CM-CIC LEASE	01/04/2020		797
Total engagements donnés				13 175	12 304

3.2.3.3. Engagements reçus

Il n'y a pas d'engagement reçu au 31 décembre 2018.

3.2.3.4. Autres engagements réciproques

• Couverture de change

La société a souscrit des contrats d'achat à terme de devises en vue de couvrir des opérations commerciales réalisées à l'international par les filiales du groupe.

Au 31 décembre 2018, la situation de ces contrats s'analyse de la manière suivante :

Devise	Montant nominal	Solde au 31/12/2018	Cours de couverture	Solde converti
	en k\$	en k\$	moyen €/ \$	en k€
USD	7 500	7 500	1,1541	6 499

Sur la base du cours de conversion € / \$ en vigueur au 31 décembre 2018, soit 1,1450, la valeur de ces contrats s'établit à 6 550 k€.

3.2.4. Tableau des filiales et participations

Le tableau des filiales et participations se présente ainsi :

k€	Capital social	Capitaux propres autres que le capital social	Quote-part détenue du capital en %	Valeur comptable		Observations
				brute	nette	
L3C	30 000	5 821	100,00 %	30 285	30 285	
B10	22 600	22 619	99,90 %	44 346	44 346	
LOG10	430	-353	100,00 %	637	77	
DUTEXDOR	4 550	7 917	65,00 %	2 957	2 957	
SMERWICK GROUP	1	1 495	72,69 %	18 530	18 530	①
U-WEB	-	-	51,00 %	15	-	②

Comptes sociaux 31 décembre 2018

k€	Montant des prêts et avances accordés	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires de la filiale	Résultat du dernier exercice clos	Montant des dividendes encaissés	Observations
L3C	-	797	85 211	1 551	5 356	
B10	-	-	25 031	-116		
LOG10	-	-	4 279	294		
DUTEXDOR	-	-	16 808	-335		
SMERWICK GROUP	-	11 507	62 620	607	246	①
U-WEB	-	-	-	-		②

① Le capital et les capitaux propres ont été convertis au cours de clôture et les informations concernant le résultat ont été converties au cours moyen de la période c'est-à-dire :

	Cours moyen	Cours de clôture
US\$	0,8464 €	0,8734 €

② Absence d'informations

3.2.5. Parties liées

Sont considérés comme dirigeants de la société U10 : le Président, les Directeurs Généraux délégués et membres du Conseil d'Administration.

Les transactions avec les parties liées indiquées ci-après concernent les sociétés ayant un dirigeant commun avec la société U10.

Elles se sont élevées au cours de l'exercice à 98 k€ pour les prestations de services données et autres produits facturés, à 480 k€ pour les prestations de services reçues, les créances et dettes s'élèvent respectivement à 50 k€ et 3 339 k€.

3.2.6. Informations concernant les risques de marché

3.2.6.1. Risques de change

La société n'a pas de dettes et créances significatives en devises étrangères. Elle est donc peu exposée au risque de change sur ses propres opérations.

Des contrats à terme de devises peuvent être souscrits en vue de couvrir les opérations commerciales réalisées à l'international par les filiales françaises. Cf § 3.2.3.4 ci-dessus. Par ailleurs, la société U10 est exposée, depuis l'acquisition des titres Smerwick, à un risque de change lié à l'investissement net dans la filiale (impact des fluctuations de cours de la devise fonctionnelle de la filiale dans la quote-part de capitaux propres détenue).

Risque de change lié à des investissements dans des filiales étrangères (en milliers d'USD)	Actif ⁽¹⁾	Passif ⁽¹⁾	Position nette avant couverture	Instruments financiers de couverture	Position nette après couverture
USD	2 431	-	2 431	-	2 431

(1) Contribution de la filiale SMERWICK aux capitaux propres du Groupe

Sensibilité au risque de change : une variation du dollar US de 1 cent n'entraîne pas de variation significative dans les comptes de la société.

Les risques de change font l'objet d'un suivi régulier par la Direction Générale du Groupe.

La sensibilité aux variations de taux est la suivante

Augmentation des taux d'intérêts de 1 point	Charge supplémentaire annuelle de 269 k€
Augmentation des taux d'intérêts de 2 points	Charge supplémentaire annuelle de 539 k€
Baisse des taux d'intérêts de 1 point	Le taux de l'Euribor 3 mois est inférieur à 1 %

3.2.6.2. Risques de taux

Les placements sont des placements sans risque, liquides dont la volatilité est faible.

La société ne détient pas d'instruments financiers dérivés.

L'endettement financier net s'élève à 26 077 k€ au 31 décembre 2018 contre 27 526 k€ au 31 décembre 2017.

Les charges d'intérêt 2018 se sont élevées à 197 k€ contre 180 k€ en 2017.

Les taux variables applicables sont généralement Euribor 3 mois + une marge.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de la société U10

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société U10 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

L'évaluation des titres de participation a été effectuée en conformité avec les méthodes comptables décrites dans la note « 3.1.3 des règles et méthodes comptables » de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes ainsi que leur mise en œuvre. Nous avons également effectué une revue des hypothèses retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise présentées dans le rapport de gestion

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à

la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Roanne et Villeurbanne – le 29 avril 2019

Les commissaires aux comptes

EXCO HESIO
Jean-Michel Lannes

ORFIS
Bruno Genevois

Membres de la Compagnie Régionale de LYON



www.U10.fr

1 place Verrazzano, CP 610
69258 Lyon cedex 09, France
Tél. +33 (0)4 74 13 86 82
Fax. +33 (0)4 37 64 47 92
communication@U10.fr
RCS Lyon 395 044 415